

US Open:  
le parcours  
d'Eugenie  
Bouchard à  
New York  
s'arrête

Page B 4



Forages à  
Cacouna: les  
écologistes  
déboutés  
en Cour  
supérieure

Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CV N° 197

LE DEVOIR, LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

## La Conquête, un tabou à Ottawa

Le fédéral a tout fait pour bloquer la venue au Canada du traité de Paris, qui a cédé le Canada à l'Angleterre

CHRISTIAN RIOUX  
Correspondant  
à Paris

Depuis deux ans, Ottawa a tout fait pour empêcher la venue à Québec de l'original du traité de Paris, qui sera finalement exposé du 22 septembre au 2 octobre au Musée de la civilisation de Québec. Document fondateur de l'histoire du Canada, le traité de Paris est celui qui a mis fin, en 1763, à la guerre de Sept Ans et scellé la cession du Canada à l'Angleterre après la défaite des plaines d'Abraham.

Il aura fallu deux ans de combat diplomatique pour faire venir ce précieux document, qui aurait normalement dû être exposé l'an dernier, année de son 250<sup>e</sup> anniversaire. De sources française et canadienne, *Le Devoir* a appris que c'est la décision favorable du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, au printemps dernier après la visite de la ministre québécoise des Relations extérieures, Christine Saint-Pierre, qui a finalement tranché le débat contre l'avis de la direction du Quai d'Orsay et de l'ambassadeur de France à Ottawa, Philippe Zeller, qui craignaient de mettre à mal les relations de Paris avec Ottawa.

«Ottawa nous a mis tous les bâtons dans les roues», a confirmé l'historien Denis Vaugeois jeudi soir dernier lors d'une table ronde tenue à

VOIR PAGE A 8 : CONQUÊTE

## FFM : LOSIQUE MET LE CAP SUR L'AVENIR



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Serge Losique a été applaudi à sa sortie de voiture lors de son arrivée au cinéma Imperial pour le dévoilement du palmarès du FFM, lundi à Montréal.

## Pas question de jeter l'éponge

ODILE TREMBLAY

Diable d'homme! Lundi soir après le dévoilement du palmarès au cinéma Impérial, le président du Festival des films du monde, Serge Losique, très attendu sur scène, n'allait pas décevoir ses fans à la cérémonie de clôture. «Me revoilà! Comme toujours, j'ai le dernier mot», a-t-il lancé *urbi et orbi*, en direction de l'assistance, du soir doux au-dehors, de toutes les officines gouvernementales qui lui ont refusé son financement cette année et du ciel peut-être un coup parti. «Les dates du prochain festival seront du 22 août au 2 septembre.»

Il a remercié son grand ami André Chagnon. La salle de l'Impérial est baptisée à son nom et à celui de son épouse, par l'entremise de leur généreuse fondation. L'homme d'affaires mécène a sans doute donné un sérieux coup de pouce pour la tenue de cette édition et pour lui trouver des voies d'avenir. Nouveaux remerciements: «Au public qui nous a été très fidèle et qui connaît l'inculture cinématographique universelle.» A bon entendre... Afin d'appuyer sur le clou des beaux lendemains, Serge Losique donne en plus rendez-vous à tous en 2017, pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal alors que 75 métropoles du monde viendront chacune saluer le grand FFM en commémoration. Qu'à cela ne tienne!

La cérémonie était un peu de bric et de broc, la salle clairsemée, les «officiels» brillaient par leur absence, mais c'était de bon cœur. L'acteur français Hippolyte Girardot vint rendre hom-



FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

La parfaite obéissance, du Mexicain Luiz Urquiza Mondragon, a reçu le Grand Prix des Amériques.

mage au défunt Alain Resnais dont le film *Aimer, boire et chanter* assurait la clôture. À l'année prochaine!

Côté palmarès, *La parfaite obéissance* du Mexicain Luiz Urquiza Mondragon, une histoire de sévices sexuels par un prêtre sur un jeune séminariste au cours des années 50, a

VOIR PAGE A 8 : FFM

## DROITS DE SCOLARITÉ

## Une étude donne raison aux carrés rouges

Des droits élevés réduisent l'accès à l'université

LISA-MARIE GERVAIS

Une nouvelle étude déboulonne la «croyance» de certains commentateurs et donne raison aux «carrés rouges»: les droits de scolarité élevés réduisent bel et bien l'accès aux études universitaires. C'est du moins la conclusion que tire un groupe de chercheurs dirigés par Pierre Doray, professeur de sociologie de l'UQAM, après avoir analysé sur une longue période (1946-2011) l'effet des fluctuations des droits de scolarité sur différentes catégories d'étudiants en Ontario et au Québec.

Tous ne sont toutefois pas touchés de la même façon. Et même si l'effet global est faible (pour chaque tranche de 1000\$ d'augmentation, le risque de ne pas poursuivre des études universitaires augmente en moyenne de 3%), «il cache des situations contrastées en fonction des catégories sociales», soulignent les quatre chercheurs de l'étude.

Selon l'étude obtenue par *Le Devoir*, tant en Ontario qu'au Québec, les jeunes de première génération universitaire (dont aucun des parents n'a fait des études supérieures) sont parmi les plus vulnérables et, en moyenne, le risque qu'ils ne poursuivent pas d'étude est augmenté de 19% pour chaque tranche de 1000\$ de hausse. Même s'ils ont souvent déjà connu une expérience de travail et sont donc plus susceptibles d'avoir les moyens financiers de fréquenter

VOIR PAGE A 8 : UNIVERSITÉ

POINT CHAUD

## Urgence philosophique

Un don anonyme de 1,5 million donne vie à une chaire de l'UdeM destinée à éclairer le présent

Ce n'est pas banal. Un don anonyme de 1,5 million de dollars vient de donner vie, à la demande expresse du donateur, à un nouvel espace d'étude et de réflexion philosophique au Québec: la chaire Ésope en philosophie de l'Université de Montréal qui souhaite, entre autres choses, mettre la pertinence de ce champ de la connaissance davantage au diapason avec les préoccupations du présent. Le philosophe des sciences Frédéric Bouchard en est le premier titulaire.

FABIEN DEGLISE

Bon temps pour les apparences et les faux-semblants. La contraction du temps induite par les technologies, l'urgence d'agir pour enrayer les dérives environnementales, les mutations sociales et économiques, tout comme leurs conséquences forcément improbables, donnent aujourd'hui un terrain propice aux manipulateurs de tendance, exploités d'opinion ou tourneurs de coins ronds, à des fins politiques, idéologiques ou

VOIR PAGE A 8 : PHILOSOPHIE

## AUJOURD'HUI



**Le monde** › Kiev cède un aéroport stratégique aux séparatistes et accuse Moscou de lancer «une grande guerre» en Ukraine.  
Page B 1

**Actualités** › Les cas de VIH se multiplient chez les jeunes gais québécois. Un spécialiste du sida au CUSM sonne l'alarme.  
Page A 3

**Bloc québécois**: des dizaines de jeunes comptent briguer les suffrages lors de l'élection fédérale de 2015. Page A 2



Avis légaux..... B 6  
Décès..... B 2  
Météo..... B 5  
Mots croisés..... B 5  
Petites annonces..... B 2  
Sudoku..... B 6

## ACTUALITÉS

## OTAN: le Canada pourrait s'engager davantage

MURRAY BREWSTER  
à Ottawa

Le Canada enverra des troupes, des avions et des navires de guerre dans le cadre d'un vaste entraînement de l'OTAN l'an prochain, un déploiement qui pourrait être la première étape d'une implication plus importante dans la stratégie à long terme de l'alliance afin de contrecarrer les menaces posées par la Russie.

Des unités canadiennes participeront à un test de la brigade d'intervention d'urgence de l'OTAN en temps de crise, a appris La Presse canadienne.

L'exercice, baptisé « Trident Juncture 2015 », aura lieu en Italie, en Espagne et au Portugal pendant plusieurs mois et se concentrera sur un scénario dans lequel l'OTAN répond à une attaque contre un pays membre. « Nous prévoyons déployer des forces tactiques, maritimes, aériennes et terrestres dans le cadre de cet exercice de tir réel », a déclaré le lieutenant-général Stuart Beare, commandant des opérations interarmées du Canada, lors d'une récente entrevue avec La Presse canadienne.

Cela représente une décision significative pour le Canada, puisque l'alliance militaire fait pression en coulisse pour accroître la taille de sa force de réaction rapide. L'OTAN a déjà annoncé la semaine dernière qu'elle envisageait de déployer des soldats en Europe de l'Est pour rassurer ses alliés nerveux face à la Russie.

La brigade d'intervention d'urgence — qui compte déjà 13 000 soldats prêts à réagir très rapidement, un quartier général et des réservistes — fonctionne en rotation, les pays membres engageant des forces à tour de rôle pour une période d'un an.

La participation du Canada à l'exercice de l'an prochain ne signifie pas que les forces canadiennes seront désormais incluses dans la rotation, mais pourrait en être le prélude. « Ce sont des décisions stratégiques et politiques », a affirmé M. Beare. « Je ne peux répondre à la question spécifiquement, mais je peux vous dire que nous agissons dans un sens ou, si nous y allons, nous serons très très bons. »

À l'approche du prochain sommet de l'OTAN au pays de Galles, cette semaine, on ne sait toutefois pas si le gouvernement Harper est prêt à assumer le coût d'une participation régulière à la brigade d'intervention rapide.

« J'ai du mal à imaginer comment une force d'intervention rapide pourrait vraiment être rapide », souligne Steve Saideman, qui dirige l'école d'affaires internationales Paterson à l'Université Carleton d'Ottawa. « Je ne suis pas persuadé qu'ils [les pays membres] seront capables de surmonter les problèmes qui existent et qui couvent au sein de l'OTAN. »

M. Saideman n'est pas non plus convaincu que le gouvernement Harper soit prêt à débours l'argent nécessaire pour un engagement militaire à long terme après le retrait d'Afghanistan. Les conservateurs comptent présenter un budget équilibré en vue des élections générales de l'an prochain et envisagent probablement d'annoncer des dépenses populaires au sein de l'électorat, a-t-il ajouté.

La Presse canadienne

BLOC QUÉBÉCOIS

## Des dizaines de jeunes comptent briguer les suffrages

ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER

La tourmente qui frappe de plein fouet le Bloc québécois n'inquiète pas le président de l'aile jeunesse du parti, qui espère que le renouvellement des troupes permettra à la formation politique de s'imposer au Québec.

Au moins une trentaine de jeunes bloquistes comptent se présenter à une assemblée d'investiture pour être candidats à l'élection fédérale de 2015, a révélé à La Presse canadienne le président du Forum jeunesse du Bloc Québécois, Xavier Barsalou Duval.

Au terme d'un rassemblement de l'aile jeunesse du

parti en Mauricie, dimanche, M. Barsalou Duval a estimé que le Bloc sera probablement le parti où il y aura le plus de jeunes candidats.

Selon le président de l'aile jeunesse du BQ, ces jeunes sont âgés de 25 à 35 ans, ils sont très stimulés par la chose politique, ils ont un bagage militant et professionnel, et ils sont prêts à prendre le flambeau.

Lorsque le Bloc comptait 54 députés à Ottawa, se remémorait-il, il était difficile pour les jeunes de prendre leur place et de s'imposer lors des assemblées d'investiture. Pratiquement, il estime que 75 circonscriptions sont « travaillables », ce qui génère un

« grand intérêt pour bon nombre de jeunes ».

« Les jeunes du Bloc sont très organisés sur le terrain. On a gagné notre pari à la chefferie du parti. Nous sommes l'aile jeunesse la plus puissante au niveau fédéral. Au niveau de la jeunesse, on n'est pas dépourvus », a lancé le président Forum jeunesse du Bloc québécois.

La confiance de retour?

Le Forum jeunesse avait donné son appui au chef Mario Beaulieu, lors de la course à la chefferie du Bloc. Le président de l'aile jeunesse estime que les départs des députés André Bellavance et Jean-François Fortin ne diminuent

pas la légitimité du chef. « Les jeunes sont déçus de ces départs, car ça nuit au parti, mais il faut continuer quand même. On est le seul parti au fédéral qui prône l'indépendance, alors il faut continuer quand même », a indiqué le président du Forum jeunesse.

M. Barsalou Duval estime que les Québécois feront de nouveau confiance au Bloc après avoir constaté l'inefficacité des députés néodémocrates élus lors de la vague orange de mai 2011. Ils ont été « absents » et ils ont « renié leurs promesses », a tranché M. Barsalou Duval.

Mais les jeunes sont déçus face à la chose politique, admet le président de

l'aile jeunesse du Bloc québécois. Il estime qu'il faut leur parler différemment, à eux et aux autres électeurs. « Le discours doit être clair et franc. Les gens regardent souvent les politiciens et se disent "on ne sait pas vers où ils vont". »

Environ 75 jeunes membres du Bloc étaient présents lors de l'événement de la fin de semaine axé sur l'organisation électorale. Le président de l'aile jeunesse estime qu'il s'agit d'une bonne participation pour une organisation qui compte 2800 membres de moins de 30 ans sur les 19 000 adhérents au Bloc québécois.

La Presse canadienne



Brian Mulroney et Lucien Bouchard, jadis très proches, sont brouillés depuis l'échec du lac Meech.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

## Une biographie de Brian Mulroney revient sur la démission de Bouchard

MÉLANIE MARQUIS

Les raisons de la colère de Brian Mulroney à l'endroit de son ami de longue date Lucien Bouchard sont, pour la plupart, assez bien connues. Mais l'une de celles qui ont exacerbé les tensions entre les deux hommes n'aurait peut-être pas eu le même impact si l'ancien premier ministre conservateur avait su ce qui s'était joué dans les coulisses du Parlement.

Le 21 mai 1990, coup de tonnerre sur la colline parlementaire: Lucien Bouchard, alors ministre de l'Environnement, claqué la porte du Parti conservateur. C'est *Le Devoir* qui en fait l'annonce en exclusivité le lendemain, publiant des extraits de la lettre de démission de l'élu. « La publication de son contenu [...] confortera Brian Mulroney dans sa perception que l'opération était un coup monté, la "preuve" étant que Bouchard a même fait couler sa lettre dans un journal québécois proche des souverainistes », peut-on lire dans la biographie *Brian Mulroney: L'homme des beaux risques* (Québec Amérique), que signe le journaliste Guy Gendron.

Or, ce n'est ni le député sague-néen ni son entourage qui ont transmis la missive au quotidien montréalais, selon ce que l'auteur raconte dans son ouvrage, qui se veut un complément à la série documentaire télévisée en quatre volets présentée à l'automne sur les ondes de Radio-Canada.

« Au moment où l'assistante de Lucien Bouchard lit la version finale de la lettre à haute voix [...], la journaliste Chantal Hébert du quotidien *Le Devoir* se dirige vers le bureau du ministre dans l'espoir

bien incertain d'y trouver quelqu'un à qui parler des derniers développements », écrit M. Gendron. « Elle sera bien servie! » La journaliste retranscrit l'essentiel de la lettre de démission.

« Pendant des années, les gens de Lucien Bouchard ont cru que le bureau de Brian Mulroney avait essayé de faire une magouille et qu'il n'avait reflé sa lettre pour le "scoop" et les gens de Brian Mulroney ont cru que les gens de Lucien Bouchard m'avaient donné sa lettre », a relaté la chroniqueuse politique en entrevue avec *La Presse canadienne*.

L'obsession de la réconciliation

D'après Guy Gendron, cet épisode n'aura fait que s'ajouter à la déferlante de « mauvaises percep-

« Pendant des années, les gens de Lucien Bouchard ont cru que le bureau de Brian Mulroney avait essayé de faire une magouille »

tions » qui ont fini par avoir raison de l'amitié entre les deux hommes — un sujet qui a refait surface dans l'actualité il y a quelques jours, lorsque M. Bouchard l'a abordé en marge d'un visionnement de presse d'un documentaire sur son parcours.

« Je pense que Mulroney risque d'avoir appris des choses en lisant ce chapitre-là », estime M. Gendron. « Est-ce que ça va être suffisant pour le faire changer d'idée sur Lucien? Je ne suis pas sûr. »

Risque-t-il d'avoir appris des choses qui le contrarient en parcourant l'ensemble de l'ouvrage biographique? « Je ne sais pas. Je sais qu'il a vu le livre après qu'il ait été imprimé, et on me dit qu'il va être au lancement. Alors, s'il est fâché, il ne l'est pas trop », dit l'écrivain en riant.

Le lancement en question aura lieu le 3 septembre au chic hôtel montréalais Ritz-Carlton. Le choix de l'endroit n'est pas fortuit: Brian Mulroney y a levé le coude plus souvent qu'à son tour dans ses jeunes années — une mauvaise habitude qu'il a abandonnée de façon définitive en 1980, avant qu'il ne soit trop tard.

Car dans les années 1960 et 1970, « le petit gars de Baie-Co-

meau » buvait comme un matelot. Sa consommation excessive d'alcool était un secret de Polichinelle dans son entourage immédiat, qui a tenté de lui faire entendre raison à quelques reprises en le voyant aller. « Il a fallu longtemps à Brian Mulroney avant d'arriver à parler de cette période avec sérénité, à mettre des mots sur sa dépendance à l'alcool: "Mon problème, c'est que je ne pouvais pas dire [que j'allais] prendre UN verre de whisky. J'ai- mais le deuxième et le troisième", lit-on dans la biographie.

Mais ce n'est pas un florilège d'anecdotes que cherchait à assembler M. Gendron en planchant sur ce projet de biographie, qui a nécessité une quarantaine d'entrevues avec amis, parents, anciens collègues et chefs d'Etat étrangers.

Le journaliste, qui a été correspondant parlementaire à Ottawa entre 1987 et 1998, cherchait principalement à comprendre comment s'est développé chez Brian Mul-

ronney cette quasi-obsession de la fameuse réconciliation nationale. Et même après avoir accouché de quatre heures de matériel télévisuel (après le montage), il restait beaucoup d'éléments liés à cette question à approfondir — d'où le livre, explique M. Gendron. « À 19 ans, ce gars-là parlait de réconciliation nationale dans son mémoire de science politique. C'est quand même quelque chose, lance-t-il. Tu te dis: "C'est pas une vocation tardive, ça ne lui est pas venu sur le tard en se demandant quelle bête il pourrait sortir pour faire plaisir au Québec pendant sa campagne électorale en 1984". »

Le thème de la réconciliation nationale a été au cœur des deux mandats de Brian Mulroney, et il aura finalement mené à ce que le principal intéressé a considéré comme son plus grand revers politique: l'échec de l'accord de Meech.

La Presse canadienne

BRIAN MULRONEY. L'HOMME DES BEAUX RISQUES.

Guy Gendron Québec Amérique, 416 pages

## Un organisme « partial » visé par une enquête controversée

L'Agence du revenu du Canada cherche à épingle les organismes qui exercent des activités jugées partisans

DEAN BEEBY  
à Ottawa

Un groupe de réflexion progressiste a été ciblé l'automne dernier par l'Agence du revenu du Canada pour une vérification portant sur ses activités politiques, et ce, en partie parce que ses recherches et son matériel éducatif disponibles en ligne semblent « partiaux » et n'offriraient qu'« un seul point de vue ».

La justification ayant servi à déclencher la controversée vérification apparaît sur un document récemment publié que le groupe de réflexion, le Centre canadien de politiques alternatives, a obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Ce résumé d'une page, dont une partie du contenu a été effacée pour protéger les autorités, comporte une section intitulée « commentaires des évaluateurs » détaillant pourquoi le groupe d'Ottawa a été sélectionné à des fins de vérifications de ses activités politiques. La section fait référence à deux précédentes évaluations, en 1989-1990 et 2002, lorsque l'agence fédérale a soulevé de premières inquiétudes à propos des activités politiques du groupe, entre autres problèmes.

L'évaluation interne offre un aperçu inhabituel du processus de sélection des organismes à examiner par Revenu Canada, processus qui doit normalement être gardé secret. De son côté, le Centre canadien de politiques alternatives est devenu l'un des 52 or-

ganismes caritatifs à subir une évaluation de leurs activités politiques, dans le cadre d'un nouveau programme de 13,4 millions de dollars mis sur pied dans le budget fédéral de 2012.

Cibles critiques

Les examinateurs cherchent des preuves d'activités partisans, telles que l'appui de candidats politiques, ce qui est interdit, ainsi que des violations d'une règle limitant les activités partisans à pas plus de 10% des ressources d'un organisme caritatif.

Les premières cibles étaient les groupes environnementaux, dont plusieurs s'opposent aux politiques énergétiques et pétrolières du gouvernement fédéral. Mais l'ampleur de la rafle a par la suite été augmentée pour comprendre l'aide internationale et les groupes spécialisés en justice sociale, entre autres, dont plusieurs sont eux aussi des opposants du gouvernement Harper.

Un porte-parole du centre a qualifié la découverte d'un biais d'« absurde », puisque tous les groupes de réflexion, qu'ils soient de gauche ou de droite, travaillent à partir de certaines valeurs.

« En vertu de cette définition, tous les groupes de réflexion sont biaisés, et ne se qualifieraient pas pour obtenir le statut d'organisme caritatif », mentionne Bruce Campbell, directeur exécutif depuis 1994.

La Presse canadienne

## Puits d'hydrocarbures abandonnés au Québec

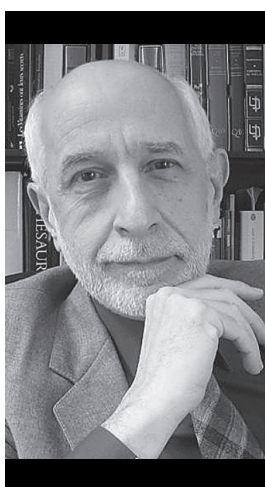
L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) s'inquiète de ce qu'elle qualifie d'« héritage empoisonné des gaziers ». Son président, André Bélisle, a indiqué que plus de 600 puits de gaz mais aussi de pétrole ont été forés seulement dans la vallée du Saint-Laurent. Le hic, selon lui, c'est que plusieurs d'entre eux ont été laissés sans surveillance et ne font donc pas l'objet d'inspections régulières même si, dans certains cas, ils laissent échapper du méthane. Pour prouver ses dires, M. Bélisle a invité la presse à se rendre à proximité d'un puits abandonné situé à Sainte-Françoise, dans la région du Centre-du-Québec. André Bélisle a déclaré que son organisation veut « démontrer qu'il y a des fuites et que ce n'est pas comptabilisé dans les bilans d'émissions de gaz à effet de serre ». L'AQLPA souhaite également inciter le gouvernement provincial à ordonner l'inspection des puits abandonnés.

La Presse canadienne

## Fête du Travail: Mulcair attaque Harper et Trudeau

Toronto — Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, a profité de sa présence à la marche annuelle de la fête du Travail, à Toronto, lundi matin, pour s'en prendre à ses principaux adversaires politiques. Le chef néodémocrate a reproché au premier ministre conservateur, Stephen Harper, et au chef du Parti libéral du Canada (PLC), Justin Trudeau, leur manque de sensibilité sur les questions relevant du monde du travail. M. Mulcair déplore que certains acquis à ces égards soient présentement en péril. « À Toronto, à l'heure actuelle, plus de la moitié des familles ne peuvent pas compter sur un seul emploi à temps plein, a-t-il martelé. Pendant les régimes des libéraux et des conservateurs, nous avons perdu une génération complète d'employés manufacturiers bien rémunérés », a-t-il enchaîné. La marche de lundi a permis aux participants de manifester leur appui au syndicalisme.

La Presse canadienne



Congédié ?

Voyez

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

# ACTUALITÉS

## La nuit



JEAN-FRANÇOIS  
NADEAU

Un officier de l'armée, imaginez, avait eu l'idée de jouer Molière à Québec. Il voulait monter *Tartuffe*. C'était à l'hiver 1694. Devant tant de liberté, M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier prit peur. Il fit interdire ce théâtre. Jacques de Mareuil, le militaire en question, dut renoncer aux armes de la scène et aller se faire entendre ailleurs.

En 1703, dans le *Rituel du Diocèse de Québec*, un de nos premiers livres, M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier prend soin de réitérer que ceux qui souhaitent s'examiner dans le grand miroir de pareille littérature seront tout bonnement privés de sacrements. Chez nous, depuis ce temps, les faux dévots du genre de Tartuffe se trouvent moins souvent sur scène que dans la salle.

Sur les planches, avec son bonnet d'âne, on voit tout de même beaucoup ces jours-ci Yves Bolduc, ministre de l'Éducation. Croiser moins de livres dans les territoires de l'enfance, dit-il, s'avère sans conséquence.

Sa bavure, prononcée sur un ton de baveux, l'aura conduit à produire des excuses tout aussi méprisables. «*Moi-même, alors que j'étais jeune, j'ai été soumis à pouvoir faire de la lecture*», a déclaré le ministre dans son français bringuebalant. Le plus navrant était de l'entendre insister pour dire soudain, tout comme le premier ministre avant lui, qu'il adore la lecture, qu'on peut le voir régulièrement dans une librairie. Devant un problème collectif d'envergure, celui de la lecture, nos beaux apôtres de la révolution conservatrice ne voient qu'une sorte de luxe délicieux qui appartient à la seule sphère du bonheur individuel.

Lorsque le ministre se dédit ainsi et annonce, pour faire oublier ses bêtises, qu'il va demander aux commissions scolaires de continuer d'acheter des livres, tout le monde semble soulagé. Certains ont même pensé qu'il convenait d'applaudir puisque le ministre donnait l'impression de reculer. Mais Yves Bolduc ne recule pas. Tel un âne, il piétine.

La volée de coups qu'il a reçus après sa déclaration ne l'a conduit qu'à réitérer une évidence propre à satisfaire à peu de frais ceux trop nombreux qui continuent de croire que des livres suffisent. Yves Bolduc n'a eu qu'à regonfler les formes creuses de ce décor en trompe-l'œil qui, sous forme de bibliothèques mal tenues, nous tient lieu d'horizon culturel pour l'éducation. Il y aura donc des livres dans les écoles, assure le ministre. Mais encore?

À Annie Desrochers qui, le 28 août, lui demande à la radio de nos impôts ce que signifie l'éducation dans une société, Yves Bolduc répond: «*Bien écoutez, l'éducation, c'est d'abord le premier déterminant au niveau de la santé*.» Nonobstant le fait que ce charabia ne veut strictement rien dire, on comprend tout de même avoir affaire à un médecin envoyé au ministère de l'Éducation pour y pratiquer des amputations. Comment va-t-on combler les 150 millions de dollars qu'il vient de sabrer dans un système qui a pourtant plus besoin de transfusions que de ponctions?

Tandis que le ministre s'emploie à dépenser ses maigres budgets à l'achat de tableaux numériques ridicules, tandis qu'il s'efforce d'implanter l'enseignement intensif de l'anglais comme si l'avenir de la nation en dépendait, quel usage propose-t-il pour les livres, ces vénérables passeurs d'humanité?



Devant les micros de la radio, à l'émission de Marie-Louise Arsenault, il était question, toujours la semaine dernière, de ce que les adolescents lisent à l'école secondaire. Au Québec, rappelait à juste titre l'animatrice, les adolescents doivent lire une quinzaine d'œuvres au cours des trois dernières années de ce parcours. Mais il n'existe pas de liste de lectures obligatoires ou suggérées! Les professeurs proposent des titres souvent intéressants, mais, à défaut de lectures obligatoires pour l'ensemble du territoire, ils ne peuvent établir un nécessaire dialogue culturel avec l'ensemble des enfants. En Angleterre, en France et ailleurs, une vraie liste de lectures existe depuis bien longtemps.

Quelle autorité me prête-t-on à cette émission pour que j'y vienne suggérer ce que des adolescents devraient lire? Je proposais en tout cas de plonger dans des livres de Jacques Ferron, Réjean Ducharme, Gabrielle Roy, Hubert Aquin, Anne Hébert, Michel Tremblay, Saul Bellow et Mordecai Richler. J'en avais d'autres en réserve, d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, mais je trouvais intéressants aussi les auteurs suggérés par mes collègues de studio: Lewis Carroll, Victor Hugo, Homère, Sophocle, Racine, Shakespeare...

Le mérite d'une discussion pareille ne tient évidemment pas à sa capacité de produire une liste définitive d'œuvres capables de favoriser une conversation culturelle entre tous les Québécois. Cela permet par contre de montrer du doigt l'absence cruelle de références communes semblables. En plus des livres, il faudrait évidemment songer à inscrire aussi au calendrier scolaire des rendez-vous autour d'œuvres picturales, de films, de poèmes et de chansons.

En matière d'éducation, on peut évidemment se contenter de suivre les précieux conseils formulés l'autre jour par le ministre Bolduc à la radio: «*Si vous aimez les romans, lisez les romans, si vous aimez l'art, vous lisez l'art*.» Mais ce n'est pas ainsi, dans pareil vide sidéral, qu'on dessinera les contours solides d'une éducation enfin digne de ce nom. Reste à savoir si, à cause de pareille enfilade de ministres navrants, nous ne serons pas condamnés à demeurer éternellement dans la nuit, incapables de goûter ou d'infléchir l'histoire qui continue de se jouer sur scène sans nous.

jfnaudeau@ledevoir.com

PORT PÉTROLIER DE CACOUNA

## La Cour rejette la demande d'injonction

TransCanada pourra commencer ses travaux de forages exploratoires

MÉLANIE LOISEL

Les groupes environnementalistes ont subi un revers en Cour supérieure du Québec dans leur tentative de geler les forages sous-marins de TransCanada en vue de construire un port pétrolier à Cacouna dans le Bas-Saint-Laurent. Le tribunal a rejeté leur requête en injonction en jugeant qu'ils n'avaient pas assez de preuves sérieuses pour démontrer les risques que les travaux pouvaient avoir sur la population des bélugas présente dans ce secteur.

Lorsque le jugement est tombé, lundi après-midi, l'avocat Michel Bélanger, qui représente les environnementalistes, n'a pas caché sa déception d'autant plus qu'il n'est pas possible d'interjeter appel. Il a expliqué que le fardeau de la preuve était «très

lourd» à démontrer, alors que les tribunaux sont généralement prudents dans ce genre de dossier où un ministre a déjà pris une décision.

Dans ce cas-ci, le ministre de l'Environnement, David Heurtel, avait donné son aval, il y a deux semaines, à TransCanada pour mener ses travaux exploratoires dans le Saint-Laurent. «*Le fardeau qu'on avait, c'était de démontrer que la décision du ministre était manifestement déraisonnable, et c'est là-dessus que la juge a estimé qu'on n'a pas fait la démonstration*», a expliqué M<sup>e</sup> Bélanger.

Surveillance suffisante

En fait, la juge Claudine Roy a considéré que les environnementalistes étaient «alarmistes» en soutenant que les travaux de TransCanada seraient néfastes pour la population

de bélugas dans le secteur. Dans son jugement, elle souligne que la compagnie de l'Alberta entame seulement des travaux préliminaires temporaires et que ces travaux seront sous surveillance constante.

TransCanada s'est réjouie de la décision de la Cour supérieure en rappelant que ses experts continuaient de travailler sur «les questions environnementales, notamment sur les bélugas.» Dans un communiqué, elle indique que ses travaux de carottage sont prévus, mais ne débiteront pas avant le jeudi 4 septembre.

Cette décision est loin de plaire aux groupes environnementalistes qui déplorent que Québec ait donné le feu vert avant même d'avoir obtenu une réponse scientifique maintes fois réclamée. Comme le révélait *Le Devoir*, samedi dernier, non seulement

TransCanada n'a jamais fourni d'avis scientifique, mais la Direction des sciences de Pêches et Océans Canada n'en a pas non plus transmis au gouvernement Couillard.

«*C'est une bataille de perdue, mais pas la guerre*», lance Patrick Bonin, chez Greenpeace. «*Si la construction du port pétrolier se réalise, elle sera sans doute fatale pour les bélugas, et c'est là-dessus qu'on va continuer de se battre*.»

Pour le moment, Québec impose seulement à TransCanada de s'assurer qu'aucun béluga ne se trouve dans un rayon de 540m au moment des forages, que le niveau de bruit soit respecté et que le trafic maritime se limite à un seul aller-retour par jour.

Le Devoir



DOMINIQUE FAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

## Ebola: le personnel médical du plus grand hôpital du Liberia en grève

Les infirmiers du plus grand hôpital du Liberia, pays le plus touché par l'épidémie d'Ebola, se sont mis en grève lundi, exigeant de meilleurs salaires et des équipements adaptés. «*Nous avons besoin d'un équipement adéquat pour travailler et d'être mieux payés parce que nous risquons nos vies*», a déclaré John Tugbeh, le porte-parole des grévistes de l'hôpital John Fitzgerald Kennedy, à Monrovia. Les infirmiers ne se remettront pas au travail tant qu'ils n'auront pas reçu «un équipement de protection individuelle», des combinaisons spécialement conçues pour empêcher la transmission des maladies infectieuses, a-t-il ajouté. La Côte d'Ivoire, non encore touchée par Ebola, a de son côté annoncé lundi soir l'ouverture de couloirs humanitaires avec la Guinée et le Liberia, tout en maintenant ses frontières fermées avec ces deux pays fortement touchés par l'épidémie. Ci-dessus, une employée médicale faisant une pause pendant une manifestation à l'hôpital John Fitzgerald Kennedy.

## Les cas de VIH se multiplient chez les jeunes gais

Le D<sup>r</sup> Jean-Pierre Routy déplore la banalisation de la maladie

MÉLANIE LOISEL

Jean-Pierre Routy, spécialiste du sida du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), sonne l'alarme: une vingtaine de jeunes hommes homosexuels de moins de 25 ans ont reçu un diagnostic de VIH en moins d'un an dans son département. C'est trois fois plus de cas que les années précédentes.

De quoi inquiéter, d'autant plus qu'une certaine banalisation de la maladie donne aux jeunes la fausse impression qu'ils sont à l'abri du VIH. «*À l'époque, c'était catastrophique d'apprendre à quelqu'un qu'il avait le VIH, mais ce qui est surprenant maintenant, c'est que les jeunes sont peu surpris d'apprendre qu'ils sont infectés*», note d'emblée le D<sup>r</sup> Routy qui, en 20 ans de pratique, ne voyait que quelques cas par année de jeunes hommes de moins de 25 ans atteints du VIH. Jusqu'à tout récemment, la moyenne d'âge des infections chez les hommes gais était de 39 ans à Montréal.

Même si les jeunes connaissent généralement les moyens de protection, le D<sup>r</sup> Routy remarque que la nouvelle génération se croit à tort invincible. Il faut dire que les moins de 25 ans n'ont pas connu les grandes campagnes contre le sida des années 1980 et 1990, ni été marqués par des films comme *Philadelphia*, de Jonathan Demme, en 1993. Avec la trithérapie, ils ont l'impression que cette maladie se traite désormais facilement.

L'utilisation d'applications pour téléphones intelligents comme Grindr ou Badoo, qui permettent de trouver des partenaires en tout temps, lui apparaît aussi en partie responsable de la hausse. «*Ça augmente les probabilités de rencontres et, par le fait même, de s'infecter*», constate le D<sup>r</sup> Routy. «*Mais comme la transmission du VIH est relative-*

«*Même s'il y a eu des efforts louables, il faut recommencer avec chaque génération, parce que chaque génération est à risque*»

Michel Dorais, professeur à l'Université Laval

ment faible, ils peuvent s'y exposer une dizaine de fois sans rien avoir et le danger, c'est qu'il y a une sorte de confiance qui s'installe» déplore-t-il en rappelant que les risques de contracter le VIH sont de 1 sur 300 lors d'une relation hétérosexuelle et de 1 sur 100 lors d'un rapport homosexuel.

Les jeunes boudent les condoms

Les jeunes de moins de 25 ans adoptent des comportements à risque le plus fréquemment dans deux type de situations. «*Ce qu'on entend surtout, c'est que, lors d'une soirée bien arrosée ou lors d'une fête où il y a eu beaucoup de drogues récréatives, les jeunes sont tentés de moins se protéger, ils subissent parfois une pression de leurs pairs, et veulent faire comme les plus vieux. Il y a aussi ceux qui ont l'impression qu'ils ne valent rien et qui se disent que ce n'est pas grave s'ils s'infectent*», déplore-t-il.

À 32 ans, Jonathan est l'un des patients du D<sup>r</sup> Routy qui a contracté le VIH à la mi-vingtaine. Dans son cas, c'est un ancien copain qui lui a transmis le virus, mais il reconnaît que les jeunes ont souvent des comportements à

risque dans le milieu gai. «*J'entendais souvent dire que les condoms, c'était pour les vieilles têtes*», lâche-t-il avec franchise. «*Mais lorsque j'ai appris que j'avais le VIH, ma jeunesse a été détruite. C'est comme si j'étais devenu une bibite ambulante*», poursuit-il.

Aujourd'hui, ce jeune homme originaire de l'Outaouais mène une vie relativement normale grâce à la trithérapie. «*Je prends un médicament par jour, je vois mon médecin aux six mois, et ça va très bien*», confie Jonathan.

Or, les traitements de VIH coûtent cher à l'État québécois. Selon le D<sup>r</sup> Routy, la trithérapie coûte 800\$ par mois, sans compter les rendez-vous chez les médecins et les prises de sang. «*Ça coûte en moyenne entre 30 000 et 40 000\$ par année pour une personne*», affirme-t-il.

Cet expert du VIH soutient donc qu'il est urgent de limiter la propagation du VIH chez les jeunes en les incitant à se faire tester davantage pour pouvoir les traiter rapidement. «*La première année d'infection, à acte sexuel égal, le risque de transmettre le virus est dix fois plus élevé*», indique-t-il en suggérant aussi de relancer des campagnes de sensibilisation.

Le professeur de l'Université Laval et expert en sociologie de la sexualité Michel Dorais partage cet avis. «*Même s'il y a eu des efforts louables, il faut recommencer avec chaque génération, parce que chaque génération est à risque*», mentionne-t-il en insistant pour dire qu'il ne faut toutefois pas viser uniquement les jeunes gais.

Selon lui, il est incontournable de passer par les réseaux sociaux et les sites de rencontres que les jeunes utilisent. «*Sur ces sites, il faudrait leur faire passer un message positif en 10 secondes du genre «c'est le fun, tu vas rencontrer quelqu'un, mais n'oublie pas de te protéger»*.»

Le Devoir

## ACTUALITÉS

## Expulsés sans leurs enfants

La politique canadienne sur les réfugiés risque de séparer des familles, déplorent militants et experts juridiques

BENJAMIN SHINGLER

Pendant un mois, Sheila Sedinger s'est réveillée chaque matin remplie d'inquiétude à l'idée d'être renvoyée au Mexique sans ses deux fillettes. La jeune femme, qui est arrivée au Canada en 2005, a finalement obtenu cette semaine un sursis, qui l'a autorisée à rester à Montréal pendant au moins deux ans avec ses filles âgées de six et huit ans, le temps notamment d'achever les procédures avec son ex-mari sur la garde des enfants. Mais d'autres familles n'ont pas eu autant de chance.

Des militants et des experts juridiques affirment que les politiques du Canada sur les réfugiés menacent de briser des familles et ne tiennent souvent pas compte de l'intérêt des enfants concernés.

«Nous nous retrouvons souvent dans des situations où des familles sont brisées», affirme Sharry Aiken, professeure de droit à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario. Dans l'ordre des choses, ce ne sont pas des gens qui devraient in-

quiéter outre mesure les agents de l'immigration canadienne.»

On ne sait pas exactement combien de familles comptant des enfants nés au Canada sont ainsi visées par un ordre d'expulsion chaque année.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ne tient pas de statistiques sur le nombre de personnes expulsées pendant que leurs enfants restent derrière,

Plusieurs cas récents impliquant des familles avec de jeunes enfants laissent croire qu'il s'agit d'une tendance à la hausse

a indiqué une porte-parole de l'agence, Esme Bailey, dans un communiqué. Mme Bailey assure toutefois que l'intérêt des enfants est pris en considération «en tout temps».

Elle ajoute que les parents visés par un ordre d'expulsion ont plusieurs options, notamment de «trouver un tuteur approprié pour leurs enfants nés au Canada et, s'il n'y a personne pour agir comme tuteur, nous leur conseillons de contacter les services provinciaux de

protection de l'enfance».

Au total, 10 505 demandeurs du statut de réfugié ont été expulsés du Canada en 2013, et 4632 autres depuis le début de 2014, selon l'ASFC.

Plusieurs cas

D'après l'organisation montréalaise Solidarité sans frontières, plusieurs cas récents impliquant des familles avec de jeunes enfants laissent croire qu'il s'agit d'une tendance à la hausse.

Ivonne Hernandez, elle aussi originaire du Mexique, a obtenu un sursis de dernière minute en février, jusqu'à une audience judiciaire en vue de ravoir la garde de son fils. Elle en a perdu la garde au profit de son ex-conjoint, en partie parce qu'elle n'a pas de statut légal au Canada.

Dans un autre cas, un Chilien a demandé la résidence pour des motifs humanitaires afin de s'occuper de sa mère malade, une Canadienne atteinte de la sclérose latérale amyotrophique, ou maladie de Lou Gehrig. Il est entré dans la clandest-

inité au début du mois d'août pour éviter d'être expulsé.

Vendredi, une mère et un père égyptiens ont été renvoyés après que leur demande de sursis eut été rejetée. Refusant de laisser derrière eux leurs enfants nés au Canada, ils ont décidé de les emmener en Égypte.

Selon Sharry Aiken, l'approche du Canada ne semble pas toujours conforme aux dispositions de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, que le Canada a ratifiée en 1991. «J'ai déjà vu des agents de l'immigration examiner les demandes de sursis. Tant et aussi longtemps qu'ils cochent les cases et disent «oui, j'ai vérifié cet aspect, et voici pourquoi je ne pense pas que ce soit important», cela ne laisse presque pas de place à la contestation, sauf dans les cas vraiment flagrants.»

Pour sa part, Sheila Sedinger est engagée dans une longue bataille pour obtenir un statut légal au Canada. Elle mène également un affrontement judiciaire avec son ex-mari pour obtenir la garde de leurs deux filles.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Commission devra avant tout se pencher sur la requête de l'ex-entrepreneur en construction Tony Accurso.

## Accurso à huis clos?

Son témoignage devant la commission Charbonneau, qui reprend ce mardi, pourrait être frappé par un interdit de publication

LIA LÈVESQUE

La commission Charbonneau reprendra ses audiences mardi, après l'ajournement pour l'été, théoriquement pour entendre d'entrée de jeu l'ex-entrepreneur en construction Antonio Accurso.

L'ancien entrepreneur de Simard-Beaudry et Construction Louisbourg a dû se résigner à comparaître devant la commission d'enquête sur l'industrie de la construction, après qu'il se fut adressé en vain à différents tribunaux pour tenter d'éviter de se présenter devant la juge France Charbonneau et le commissaire Renaud Lachance. Il a toutefois fait savoir, la semaine dernière, que son avocat allait déposer une requête en vue d'obtenir une ordonnance de non-publication sur son témoignage.

Cette éventuelle requête devra d'abord être plaidée devant la commission avant que l'on puisse savoir dans quelle direction ses travaux pourront aller.

Témoins et experts

Lors de l'ajournement des audiences pour l'été, en juin, la juge Charbonneau avait mentionné qu'il restait «environ deux à trois semaines» d'audition de témoins avant de passer aux étapes finales des travaux de la commission. Après l'audition des té-

moins sur les faits, la commission d'enquête doit entendre des représentants d'organismes qui ont un lien avec ses travaux.

Déjà, 72 mémoires ont été déposés devant la commission. Les médias ont rapporté le contenu de plusieurs d'entre eux, la semaine dernière. Des organismes y ont plaidé pour une meilleure protection des dénonciateurs, notamment, et

l'extension de certaines règles d'encadrement de l'industrie de la construction, comme les permis, licences et autorisations, à d'autres industries connexes comme le remorquage, les matières dangereuses, les rebuts et les carrières. La Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de

la construction doit également entendre des experts cet automne.

«Cette partie de nos travaux est extrêmement importante puisqu'elle nous guidera dans l'élaboration de pistes de solutions lors de la rédaction de notre rapport», avait affirmé la juge Charbonneau à l'issue des audiences, en juin. Le rapport final de la commission d'enquête est attendu au plus tard le 19 avril prochain.

La Presse canadienne



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

## Les personnes handicapées réclament un meilleur soutien

Est-il normal que la majorité des personnes handicapées inaptes au travail vivent dans la pauvreté? Est-il normal que le gouvernement du Québec nous ignore et nous laisse dans la déchéance? Voilà les questions que scandaient le fondateur du mouvement Handicap-Québec, Richard Guilmette, de même qu'une soixantaine de personnes qui ont manifesté, dimanche après-midi, à Montréal. Pendant une heure, les manifestants ont déambulé dans leurs fauteuils roulants dans les rues de la métropole pour demander au gouvernement Couillard d'augmenter le financement des services de maintien à domicile, en plus de renflouer le programme appelé allocation directe - chèque emploi-service. Un texte complet à lire sur [LeDevoir.com](http://LeDevoir.com).

## Homophobie: le propriétaire du bar Le Saint-Sulpice se défend

L'association des étudiants de l'Université de Montréal, la FAECUM, qui avait taxé d'homophobie le bar Le Saint-Sulpice, à Montréal, se dit satisfaite de la réponse du propriétaire. La FAECUM avait demandé des excuses de la part du bar après qu'un portier eut supposément expulsé deux étudiants qui s'embrassaient. Selon M. Gosselin, l'incident serait survenu lors d'une initiation de la faculté de médecine, vendredi soir. Le propriétaire, Maurice Bourassa, a cependant confié à Radio-Canada que le couple agissait de façon inappropriée — sans égard à son orientation sexuelle — et se tenait dans une sortie d'urgence, en violation du Code de sécurité du bâtiment. Toujours selon M. Bourassa, son bar, un endroit populaire du quartier, est ouvert à tous. La nouvelle de l'incident s'est rapidement répandue sur Internet, et un groupe de défense des droits a organisé un «kiss-in» en face du bar plus tard cette semaine. Dans un communiqué publié lundi soir, Vincent Fournier Gosselin, membre du comité exécutif de la FAECUM, se dit heureux qu'un dialogue ait été entamé entre les deux parties pour tenter de régler la situation.

La Presse canadienne

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

## Un nouveau projet-pilote supprime les devoirs au primaire

BENJAMIN SHINGLER

Des élèves d'une école du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent s'attendre à disposer d'un peu plus de temps libre au cours de l'année scolaire qui vient de s'amorcer.

Dans le cadre d'un projet-pilote, les devoirs ont été bannis dans un établissement scolaire de la municipalité de Saint-Ambroise, une règle qui s'applique à toutes les classes.

Les 339 enfants fréquentant le Collège de Saint-Ambroise/Bon Pasteur vivront cette expérience pendant un an.

La porte-parole de la Commission scolaire De La Jonquière, Marie-Eve Desrosiers, a indiqué que son organisation veut voir si la mesure va avoir un impact positif sur les résultats scolaires.

Elle a précisé que les enseignants auront, cependant, le droit de donner des leçons à leurs élèves, mais qu'il n'y aura pas, par exemple, «quatre pages de problèmes mathématiques». «Le tout s'appuie sur des recherches démontrant que le moment des devoirs devient de plus en plus difficile, a dit M<sup>me</sup> Desrosiers en entrevue. Souvent, les enfants sont à la garderie de 7 h à 17 h, et plusieurs familles trouvent le tout de plus en plus difficile, alors nous avons décidé de l'essayer à notre école.»

La fin des devoirs?

Cette expérience ne sera pas une première. Une école de Barrie, en Ontario, avait adopté la même ligne de conduite en 2008, et a constaté que les notes des élèves avaient augmenté.

En Europe, le président français François Hollande a jonglé avec l'idée d'une interdiction nationale en 2012, tandis que les écoles allemandes ont elles aussi dit adieu aux devoirs. Etta Kralovec, professeure à l'Université de l'Arizona et l'auteur de *The End of Homework*, soutient que les élèves



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Les devoirs à la maison sont de plus en plus remis en question.

du primaire sont souvent si occupés par les devoirs qu'ils n'ont pas le temps de participer à des activités scolaires, voire même de jouer. «Les études révèlent clairement qu'il n'y a pas d'avantages au primaire», dit M<sup>me</sup> Kralovec. Au secondaire, c'est un peu plus compliqué.»

Certains parents canadiens semblent eux aussi sceptiques sur le sujet. Une étudiante réalisée en 2008 à l'Université de Toronto, portant sur des familles ontariennes et du reste du pays, a permis de déterminer que plusieurs parents «n'étaient pas certains de l'effet positif des devoirs sur la réussite scolaire».

Selon M<sup>me</sup> Desrosiers, la décision de faire disparaître les devoirs a été bien accueillie par les parents, bien que certains craignent de ne plus être aussi impliqués dans le processus d'apprentissage de leurs enfants. Pour la porte-parole, cela n'est cependant pas le cas. «Il y aura également un cahier d'exercices pour que les parents puissent suivre ce que les élèves font.»

La Presse canadienne

STRATÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE

## Les libéraux minent l'autonomie du Québec, dénonce le PQ

Le Parti québécois se dit stupéfait de l'adhésion du gouvernement du Québec à la Stratégie canadienne de l'énergie.

Le député Bernard Drainville, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie et de ressources naturelles, affirme que cette décision sera lourde de conséquences parce que, selon lui, les Québécois ont une vision aux antipodes des valeurs canadiennes.

M. Drainville estime que le premier ministre Philippe Couillard est en train de céder au reste du pays le contrôle du développement et de la souveraineté énergétiques du Québec. Il le soupçonne de «chercher [ainsi] à se faire de nouveaux amis» parmi ses homologues provinciaux.

Bernard Drainville lui demande d'expliquer en quoi il défendra «l'intérêt du Québec en attachant sa stratégie énergétique à celle du reste du Canada». Le député péquiste est d'avis que le premier ministre éprouvera de la difficulté à faire la démonstration que cette idée est pertinente puisque, selon M. Drainville, il est clair que «la vision québécoise est axée sur les énergies renouvelables [alors que] celle du reste du Canada est beaucoup plus centrée sur le développement du pétrole de l'ouest» du pays. Il ajoute que Philippe Couillard devra dire s'il «est en train d'accepter la priorité accordée au développement pétrolier [...] et donc le passage sur notre territoire de l'oléoduc [Énergie

« [Le Québec a] développé une identité énergétique qui lui est propre »

Stéphane Bergeron, porte-parole du PQ en matière d'affaires intergouvernementales

Est] de TransCanada».

Son collègue Stéphane Bergeron, porte-parole péquiste en matière d'affaires intergouvernementales, souligne que le Québec a «clairement développé une identité énergétique qui lui est propre». Il note que le Québec est parmi les leaders mondiaux en matière d'hydroélectricité, qu'il participe au marché du carbone et qu'il favorise l'émergence des technologies vertes. Selon le Parti québécois, plusieurs principes de la Stratégie canadienne de l'énergie menacent d'affaiblir le pouvoir du gouvernement du Québec de décider «dans le meilleur intérêt du Québec».

De son côté, le premier ministre Philippe Couillard estime que le Québec est plus fort quand il fait des alliances avec le reste du Canada.

La Presse canadienne

# SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

## L'idiot



FABIEN  
DEGLISE

**C'**est un idiot et il le sait. Mark David Chapman, qui a enlevé la vie au Beatles John Lennon, la nuit du 8 décembre 1980, au pied du Dakota Building de New York, a admis, il y a quelques jours, qu'il avait été très con, il y a près de 34 ans en pointant son «38 special» de la Charter Arms Co. sur la célèbre voix d'une génération et en tirant, fatalement, cinq fois dessus.

Devant une commission américaine des libérations conditionnelles, l'homme de 59 ans, qui croupit dans un pénitencier fédéral depuis ce geste oscillant entre l'horreur et l'absurdité, a dit «être désolé d'avoir causé tant de douleur». «Je suis vraiment désolé d'avoir été si idiot en prenant la mauvaise route pour trouver la gloire.» Pour la huitième fois de suite, il y a plus d'une semaine, Chapman, condamné à la prison à vie, s'y présentait pour réclamer une libération conditionnelle. Après 20 ans de réclusion, il a le droit de le faire. Pour la huitième fois, elle lui a été refusée.

Dans l'histoire de l'humanité, armées à feu et regrets ont toujours suivi la même trajectoire, un peu en retard d'ailleurs sur celles où projectile et drame, semi-automatique et tristesse, destin et brisé, se trouvent, et auxquelles, le ministre fédéral de la Justice, Peter MacKay, n'a visiblement pas trop pensé en s'affichant la semaine dernière, avec un sourire même pas crispé, portant fièrement un t-shirt de l'Association canadienne pour les armes à feu, la NFA, comme on dit en Alberta.

Le cliché a fait le tour du Web propageant, parfois avec approbation, souvent avec cynisme et condamnation, cette image du Procureur général du Canada avec, sur le torse, un logo mariant pas très subtilement la feuille d'érable canadienne avec une arme semi-automatique. La chose participe à la campagne «no compromise» (pas de compromis) de la NFA qui milite contre le changement de statut de deux types d'armes franchement létales, les carabines Swiss Arms et CZ 858, qu'Ottawa voudrait faire passer dans la catégorie des armes prohibées au pays. Sur la photo, Peter MacKay est encadré par Ericka Clarke et Kurtis Gaucher, deux figures du lobby pro-armes à feu canadien.

### Cibler l'ineptie

L'appui tacite d'un membre du gouvernement Harper à un mouvement cherchant à faire rimer liberté avec citoyen armé n'est bien sûr pas très étonnant. Mais il laisse également perplexé, en apportant une autre pièce à l'édification d'un Canada contemporain dans lequel certains courants idéologiques et mouvements sociaux surdimensionnent, sans honte, avec assurance et fierté même, les crimes violents et l'insécurité, à des fins politiques, pour mieux banaliser la possession d'armes à feu qui servent forcément à s'en protéger. Et ce, en avançant souriant à l'encontre des faits.

Le crime est en effet en constante baisse au pays depuis 20 ans, indiquait encore récemment Statistique Canada, un organisme fédéral que le gouvernement Harper devrait un peu moins craindre et un peu plus écouter. Le taux de crimes violents était au plus bas l'an dernier, tout comme les homicides, en baisse constante depuis 1987, indiquent les gardiens du chiffre. La criminalité est même en dessous de la moyenne nationale au Québec et en Ontario.

Dans les pays où la possession, la circulation et l'usage d'armes à feu jouissent d'un cadre franchement plus permissif qu'ici, difficile d'en dire autant. L'actualité récente, en provenance des États-Unis — pour nommer un de ces pays —, en témoigne d'ailleurs. Cette année, au Texas, les enseignants du primaire ont fait leur rentrée avec une arme à feu à la ceinture. Officiellement, c'est pour protéger les élèves en cas d'attaque de tireur fou, un truc qui se multiplie, comme des métastases dans un organisme malade, en milieu scolaire là-bas. Depuis la bouleversante tuerie dans l'école primaire de Sandy Hook au Connecticut (28 morts et 3 blessés), en 2012, 74 autres fusillades ont été perpétrées dans des écoles américaines.

### Dérive et fiction

Dans cet univers où l'arme est un droit constitutionnel, les Américains ont 20 fois plus de risque de périr par balle que dans les autres pays industrialisés. Et toutes les réformes visant à encadrer plus sévèrement l'acquisition et la possession d'armes à feu se sont soldées jusque-là par des échecs, prouvant ainsi qu'en matière de défense personnelle et d'armes à feu, toutes les portes ouvertes, comme celles que le fédéral pourrait être tenté d'ouvrir ici, demeurent par la suite impossibles à refermer.

Hasard des calendriers et de la concordance des faits, il y a quelques semaines, Canal D a eu la géniale idée de rappeler à notre bon souvenir, le documentaire *Bowling for Columbine* du caustique Michael Moore sur l'obsession sécuritaire de ses contemporains.

Le film a vu le jour en 2002 dans la foulée de la tuerie de Littleton, au Colorado, trois ans plus tôt. Plusieurs de ses composantes — l'offre d'un fusil gratuit, au Michigan, par la North Country Bank and Trust, quand on y ouvre un compte, en est une — ont des tonalités surréelles et franchement loufoques, à la lisière de la fiction même pour qui vit de ce côté du 45<sup>e</sup> parallèle. Et bien sûr, après 114 minutes, on se dit qu'il serait plutôt idiot de chercher à en faire une réalité ici.

Sur Twitter: @FabienDeglise



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Le camp Kuihua accueille des enfants originaires de la Chine, bien sûr, mais de petits Québécois «pure laine» le fréquentent aussi.

## Un voyage à l'étranger au coin de la rue

Fabrice, 11 ans, s'initie à la Chine dans un camp d'été à Québec

ISABELLE PORTER

à Québec

Sabrina, 15 ans, et son frère Fabrice, 11 ans, retournent à l'école cet automne avec un bagage bien particulier: la découverte de la Chine et du mandarin. Non, ils ne sont pas partis en voyage, mais leurs parents les ont envoyés au camp d'été Kuihua de Québec.

«Depuis qu'ils sont jeunes, je les envoie dans les camps d'été pour leur faire découvrir de nouvelles choses, pour qu'ils puissent développer de nouvelles passions», explique leur mère, Sylvie Couture. Que ce soit du sport ou de l'art, je trouve que l'été, c'est la bonne période pour essayer des choses.»

Avant de retourner sur les bancs d'école, une quinzaine d'enfants ont participé à ce camp mêlant calligraphie, conversation, broderie et ateliers de cuisine chinoise. Le petit camp d'été chinois Kuihua de Québec attire des enfants adoptés en Chine, mais aussi des petits Québécois dont les parents veulent stimuler la curiosité.

Pour Mario Beaulieu et sa famille, l'endroit est devenu une ressource précieuse. Ses trois filles sont des habituées du camp Kuihua. «Ça doit faire à peu près 15 ans que j'y envoie mes enfants», dit-il. Les trois filles sont âgées de 11, 13 et 16 ans.

«C'est important de montrer aux enfants d'où ils viennent», important qu'ils sachent que la Chine, ce n'est pas seulement un grand pays avec des épisodes de smog qu'on nous montre aux nouvelles, ajoute-t-il. Les bricolages traditionnels les «fascinent» et elles sont particulièrement férues des ateliers de cuisine. «Le camp d'été, ça leur permet de développer de la fierté.»

Le centre Kuihua est situé sur le boulevard Hochelaga, dans l'ancienne ville de Sainte-Foy. Le reste de l'année, on offre des cours de langue pour petits et grands dans ce centre dirigé par Li Ying Zhang, venue s'installer au Québec avec son mari, enseignant en histoire de la Chine à l'Université Laval.

Bien que les Chinois soient l'un des plus grands groupes d'immigration au Québec, une minorité d'entre eux viennent vivre dans la capitale. Au début, Li Ying donnait des ateliers de langue aux Québécois qui adoptaient des enfants en Chine. Puis, peu à peu, l'école a grandi et dispose maintenant de ses propres locaux.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Le projet estival de certains enfants à Québec: apprendre à compter et à écrire en mandarin.

### Se préparer pour l'avenir

D'autres parents inscrivent leurs enfants au camp même si ceux-ci sont nés ici et qu'ils n'ont pas de lien particulier avec le pays. Pour Sylvie Couture, c'est une façon de les préparer à l'avenir. Le mandarin, dit-elle, prend «de plus en plus d'espace» et quand ses enfants seront grands, ce sera «vraiment la langue des affaires».

«Les sites Internet des institutions financières commencent à être traduits en chinois, ajoute-t-elle. C'est comme l'anglais pour nous quand on était jeunes. Dans 30 ans, c'est le chinois qui va les aider dans la vie.»

Au-delà de ces considérations plus rationnelles, ses enfants ont adoré le camp. «Ils sont revenus chaque soir enchantés. Ils comptaient en chinois, ils ont essayé de nous apprendre des mots.»

À tel point que M<sup>me</sup> Couture veut que ça se poursuive pendant l'année scolaire. Elle a même l'intention de proposer aux écoles de Fabrice et de Sabrina d'offrir des ateliers du genre pendant l'heure du dîner.

Juan Gomez aussi a envoyé sa fille au camp Kuihua, bien qu'elle soit née au Québec. «Pour nous, c'était par curiosité; on voulait lui offrir quelque chose de stimulant. Par contre, ma fille

a une cousine qui a été adoptée en Chine et elle a toujours été un peu attirée par cette culture.»

La femme de Juan est née ici, alors qu'il a grandi au Mexique avant d'immigrer au Québec il y a quinze ans. Pourquoi ne pas envoyer sa fille dans un camp l'initiant à sa propre culture d'origine? «Un camp latino? Parce que ça n'existe pas! répond-il du tac au tac. Probablement que, si ça existait, on le ferait.»

Il note d'ailleurs que, parmi tous les camps offerts (tennis, ballet, soccer, etc.), peu sont de nature «socioculturelle». Sur le site de l'Association des camps du Québec, on trouve un seul camp donnant des cours de mandarin à Montréal, le camp Horizon Day. L'espagnol et l'anglais y sont d'ailleurs aussi enseignés. Sinon, la plupart des camps dits culturels sont consacrés spécifiquement à la musique ou à la danse.

Au-delà des apprentissages, le camp permet surtout d'ouvrir les esprits, croit M. Gomez. «Pour moi, c'est une question de valeurs. C'est une façon de montrer à nos enfants que, dans nos sociétés, on n'est pas tous pareils et qu'il faut apprendre à découvrir la diversité, à être curieux.»

Le Devoir

## Les écrivains du Web

Les auteurs chinois de feuilletons «électroniques» fédèrent des millions d'adeptes

FLORA CAPPELLETTI

Qui a dit qu'écrire pour le Web ne paie pas? Pas les jeunes écrivains chinois. Et surtout pas Zhang Wei, 33 ans, qui a décidé de mettre de côté ses études de droit, raconte le site chinois Global Times, pour écrire des romans. Mais seulement sur Internet. Cet enfant de Pékin fait figure de star. Il trône en tête de liste des auteurs «électroniques» les plus riches de la Chine. Ses droits d'auteur cumulés s'élèveraient à plusieurs millions de dollars.

Zhang Wei est représentatif d'une génération de feuilletonistes qui fédèrent des millions de fans. Ces derniers sont prêts à payer pour lire leurs dernières aventures sur téléphone intelligent. Outre Zhang Wei, d'autres écrivains flirtent avec les millions: Hu Li, 25 ans, ou Liu Wei, 35 ans. Tous partagent une caractéristique: ils n'ont jamais publié un livre sur papier.

# 12 millions

Plus de 12 millions de lecteurs quotidiens fréquentent les dix premiers sites littéraires en ligne

Tous partagent cet autre privilège: chaque fois qu'ils apparaissent en public, ils sont accueillis comme des stars de cinéma. «Et dire», raconte Zhang Wei dans une interview au *China Daily*, que j'ai commencé à écrire par hasard, sans même y croire.»

Facile de devenir un écrivain célèbre en ligne? Non. Les fans inscrits sur les «sites littéraires» sont certes des millions. Selon une

étude d'iResearch, au mois d'avril 2013, plus de 12 millions de lecteurs quotidiens étaient recensés sur les dix premiers sites littéraires de la Chine. Mais pour survivre, voire percer, il faut tirer à la ligne: l'internaute paie un cent les mille mots. La plupart des écrivains en ligne, âgés de 14 à 21 ans, ne décollent jamais. Un rapport du *China Business Focus* — cité par le magazine Web chinois *Tea Leaf Nation* — souligne que «90% des écrivains ne pourraient pas survivre sans écrire au minimum des centaines de milliers de mots par mois».

Reste ce constat: dans un pays où le coût d'une publication est élevé, où la censure reste vigilante, Internet est un terrain d'expression lucratif pour les plus doués. Zhang Wei en est, lui, à son douzième roman, notait le *China Daily* en juillet.

Le Temps

## ÉDITORIAL

## DÉFLATION EN EUROPE

## L'œuf ou la poule ?

À bien des égards, l'évolution de l'économie mondiale depuis la crise de 2008 est à l'image de l'œuf et la poule. Que faire si on ne sait pas qui, des deux, s'est manifesté en premier? Faute de volonté pour trancher ce dilemme, en Europe surtout, voici que bien des défis embrument l'horizon du court terme, surtout en Europe.

Dans la foulée de l'implosion de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers en septembre 2008, la Réserve fédérale (FED) a eu recours à l'assouplissement monétaire afin de donner l'activité économique. Depuis lors, son programme a été reconduit trois fois. Non seulement ça, mais sa portée a été élargie dans le but, jamais dévoilé, jamais précisé, d'abaisser la valeur du dollar et de favoriser de fait, entre autres choses, les exportations de biens *made in USA*.

Jusqu'à présent, les résultats ont été mi-figue, mi-raisin. En effet, si reprise il y a eu, elle a été la plus lente de toutes les reprises observées depuis des lunes. Ici et là, les forts en thème de l'économie avancent que le rythme fut ainsi parce que les pays émergents et surtout l'Europe ont enregistré soit de faibles sursauts, soit des contractions. En fait, pour ce qui est du Vieux Continent, sa santé économique présente est si chétive qu'on émet désormais l'hypothèse suivante: d'ici le milieu de l'automne, la zone euro sera en déflation. Autrement dit, on envisage un scénario identique à celui qui a distingué l'économie nipponne pendant une douzaine d'années, soit de la stagnation, stagnation, stagnation...

Parmi les raisons évoquées ces jours-ci par des économistes de renom pour expliquer l'hiatus entre l'Europe et les États-Unis, il y a celle-ci: alors que le Nouveau Monde usait de l'assouplissement monétaire, le Vieux Continent s'y refusait. Il était ainsi, le Vieux, parce qu'il estimait, sous l'impulsion de Berlin, que la priorité devait être accordée à l'austérité. De fait, voici ce qui a été observé: lorsque la crise des dettes souveraines a éclaté en 2010, le gouvernement d'Angela Merkel, la Banque centrale européenne (BCE) et le FMI ont imposé des compressions draconiennes, notamment à la Grèce, qui ont étouffé le regain de vie de l'économie de 2009 pour faire ainsi le lit de la trappe déflationniste.

Dans les mois qui ont suivi l'imposition d'une médecine de cheval dans certains pays du Sud et son cortège de maux, comme l'augmentation sans précédent du nombre de suicides, de prostituées et autres, le FMI a fait un *mea-culpa* sidérant: nous nous sommes trompés dans nos calculs. Nous avons été trop sévères. Nous regrettons, etc., etc. Aujourd'hui, ce même FMI martèle et répète qu'il faudrait réduire la voilure de l'austérité pour mieux favoriser un essor de la croissance et ainsi se mettre quelque peu au diapason de l'économie américaine, qui connaît un certain essoufflement. Et comme dans la poupée russe, celui-ci a eu les conséquences que l'on devine en Europe. Plus précisément, la demande en Europe pour des produits européens et nord-américains était et reste atone. Le pire, c'est qu'à la faveur de la profession de foi de François Hollande lors du remaniement ministériel d'il y a sept jours les responsables allemands ont eu le culot, à d'ailleurs ironisé Paul Krugman dans les pages du *New York Times*, d'avancer que l'austérité égale l'expansion économique.

De tout ce fatras marqué davantage par les partis pris idéologiques que par la rationalité, on retiendra l'annonce importante formulée par Mario Draghi, patron de la BCE, lors du sommet annuel des banquiers centraux la semaine dernière à Jackson Hole, au Wyoming: l'usage de l'assouplissement monétaire est pour bientôt. L'objectif premier? Combattre tout ce qui ressemble de près ou de loin à la déflation. De cette histoire, il faut retenir et souligner qu'il aura fallu attendre des années avant que les responsables européens décident de doter la BCE de l'instrument qu'elle réclamait depuis longtemps, soit justement cet assouplissement.

De cette histoire (bis), il faut noter l'accouchement d'un étrange corps économique. De quoi s'agit-il? La bulle de la confiance qu'on peut expliquer comme suit: tant les gouvernements que les marchés ont la certitude que les banquiers centraux peuvent jongler avec des instruments qu'ils utiliseront à la moindre tempête, comme ils l'ont fait en 2008. Les uns et les autres vivent dans la croyance que les banquiers ont hérité, après la faillite de Lehman Brothers, de responsabilités et de pouvoirs de surveillance permettant d'éviter une répétition de 2008. Bref, les uns et les autres, les marchés et les chefs d'État, sont devenus très dépendants de la FED, de la BCE de la Bank of England ainsi que de la Banque du Japon.

Comme quoi, ainsi que le remarqua on ne sait plus qui, l'économie traduit, entre autres choses évidemment, des émotions. À méditer.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## L E T T R E S

## Charte: Drainville ne mérite pas le PQ

Je suis étonné de voir que Bernard Drainville songe à la chefferie du Parti québécois. Après avoir passé des mois à tenter de diviser les Québécois en proposant une charte immonde, il croit être la personne qui relèvera le PQ? Est-ce qu'il continuera à utiliser de faux arguments pour promouvoir ses idées? Voudra-t-il encore proposer des politiques de division dans le seul but de gagner quelques comtés, sans penser aux conséquences à long terme? Le père de la charte des valeurs ne mérite pas ce poste. Pour moi, un vote pour un Parti québécois dirigé par Bernard Drainville est impensable, pour toujours.

Mathieu Dupuis  
 Rosemont, le 27 août 2014

## Haro sur les employés municipaux

Deux arguments sont invoqués par les partisans du projet de loi 3.

Le premier veut que les employés municipaux aient un salaire global supérieur de 37% à ceux de la fonction publique québécoise. Or, cette dernière n'est pas nécessairement le bon barème. En effet, certaines fonctions sont sous-payées au regard du marché. Tout le secteur informatique en est un bon exemple. Alors, ce serait les municipalités qui auraient les salaires comparables au marché.

Un deuxième argument veut que les employés municipaux ne cotisent pas assez à leur régime de retraite et devraient accepter de partager également avec l'employeur les coûts de ce régime pour soulager le contribuable. Or, on oublie facilement que de grandes entreprises paient 100% des cotisations pour le régime de retraite de leurs employés. Comme ces cotisations sont déductibles d'impôt, c'est le contribuable québécois qui paie la note. Mais ça, on n'y touche pas.

Il y a donc deux poids deux mesures pour le gouvernement libéral, qui devrait plutôt faire en sorte que tous les Québécois aient un régime de retraite adéquat, comme le proposait M. Castonguay, et non monter en épingle une question ponctuelle de fonds de pensions déficitaires qui vient de la crise économique de 2008 et non des employés municipaux.

Normand Bourdon  
 Québec, le 27 août 2014

## Lebel et la pensée simpliste

Le ministre Denis Lebel fait sa «tournée de la rentrée» pour convaincre quelques Québécois du bien-fondé des politiques désastreuses du gouvernement Harper, lesquelles ne cessent de miner la réputation du Canada.

Comment peut-il ne pas voir le simplisme, qu'il fait sien, de la logique univoque de son chef, notoirement inculte, pour qui les raisonnements se limitent aux tristement célèbres «*law and order*» et «*pour ou contre nous*» de George W. Bush. Comme M. Charest (un travesti libéral) qui ne voulait pas de

commission d'enquête, Harper et Lebel n'en veulent pas non plus, même si toutes les têtes bien-pensantes du pays s'inquiètent du sort des femmes autochtones impunément tuées. «*Simplement des meurtres*»...

Tout pour eux est blanc ou noir. M. Lebel nous sert cette miteuse logique: «*Pas de péage, pas de pont!*», incapable de voir les deux côtés de la médaille, encore moins les six faces du cube aux issues complexes que représente le remplacement du pont le plus achalandé du pays. Ces problèmes ne le concernent pas, bien qu'il prétende ne pas négliger le Québec... Vraiment?

La liste des décisions désastreuses de ce gouvernement est sans fin, de la dérégulation écologique et désaveu de ses propres scientifiques, à l'idolâtrie de la royauté et du militarisme, en passant par un pro-sémitisme inconditionnel répudié par le plus grand nombre. Et que dire du massacre survenu à Lac-Mégantic dont les premiers responsables — par leur négligence — sont M. Harper... et son ministre de l'époque, Denis Lebel. Il urge donc de remplacer ces incapables de réflexion et de contribution, au-delà du signe de \$ électoraliste, ce fanatisme nauséabond parce qu'inhumain.

M. Lebel s'enorgueillit de l'*agenda* conservateur alors qu'il devrait lire l'*Introduction à la pensée complexe* (Edgar Morin) de même que *Quand le jugement fout le camp* (Jacques Grand'Maison) et réfléchir avec Boris Cyrulnik au fait que «*moins on a de connaissances, plus on a de convictions*».

Marcel Boisvert  
 Montréal, le 28 août 2014

## LIBRE OPINION

## Compressions en santé: l'entretien, gage de salubrité, en pâtira

BENOÎT VOYER

La Direction de la santé publique de l'Estrie a annoncé, le 26 août, que la légionellose avait contribué au décès d'un patient de l'hôpital Fleurimont, une composante du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Il a contracté la bactérie dans l'aile 5 de l'établissement. Il était atteint de plusieurs pathologies et très vulnérable.

Une deuxième personne, traitée pour un cancer et voisine d'étage, a été infectée par la même souche microbienne. Son état est stable, et on ne craint pas pour sa vie.

On a confirmé que la contamination ne venait pas du chauffe-eau, mais que la température de l'eau — qui était maintenue au-delà de la norme de 55 degrés Celsius — aurait pu contribuer à la croissance de la bactérie. Pour l'instant, c'est une hypothèse.

La bactérie *legionella pneumophila* a été détectée dans la salle de bain de sa chambre. La cause du problème était le chauffe-eau ou la tuyauterie. Naturellement, on n'a guère tardé à désinfecter sa chambre, sa salle de bain et le réseau d'eau de l'hôpital.

## L'eau à la source

Cette histoire ressemble à une autre vécue à l'été 2012 dans la capitale québécoise. La «ma-

ladie du légionnaire» a contaminé 180 personnes, dont 13 sont mortes. Le bassin d'incubation microbien n'était nul autre qu'une tour de refroidissement du centre-ville.

Les principaux lieux d'infection de la bactérie sont, de manière particulière, les installations de production et de distribution d'eau chaude — comme les chauffe-eau, les robinets et les douches —, les tours de refroidissement et les appareils de thérapies respiratoires qui génèrent des aérosols.

Ainsi donc, la contamination de l'humain par la sournoise «bibitte» invisible à l'œil prend sa source dans l'eau ou les vapeurs qu'elle produit. Elle se fait par inhalation de gouttelettes d'eau infectées en suspension dans l'air.

## Hygiène

En France, la *legionella pneumophila* est présente dans 30 à 60% des prélèvements d'eau chaude sanitaire réalisés, notamment, dans les hôpitaux.

Pour limiter le développement des légionelles, il est nécessaire d'assurer une bonne hygiène des équipements. Et pour cela, il faut du personnel disponible et compétent pour le faire.

Les compressions budgétaires du gouvernement Couillard se font déjà sentir dans le réseau de la santé publique du Québec. Le premier ministre dit à tous qu'aucun service aux

citoyens ne sera amputé, mais il n'a pas parlé de la qualité de ceux-ci et de leur disponibilité.

Dans le cas de la qualité, l'entretien des infrastructures des centres de santé, y compris les hôpitaux, CHSLD et CLSC, laisse à désirer. Et pourtant, il devrait être exemplaire dans ces lieux qui accueillent des personnes malades et vulnérables.

On n'a qu'à entrer dans un centre d'accueil ou à l'urgence d'un hôpital et regarder les bouches d'aération pour se rendre compte qu'elles ne sont pas souvent nettoyées. Pourtant, la majorité des gouttelettes de poussière et d'humidité passent par là.

Combien de fontaines à eau et glace sont encrassées? Il suffit parfois de scruter les appareils pour en avoir la nausée.

## Besoin de financement

À ce que j'entends, la population est en général assez d'accord avec l'idée gouvernementale de rationalisation des dépenses. Chacun comprend que la situation financière de l'État québécois est précaire avec sa dette de 181 milliards de dollars.

Pour le système public de santé, les Québécoises et Québécois ne disent pas non à une diminution du nombre de cadres, à la disparition des agences régionales de la santé et des CSSS qui sont des modèles administratifs coûteux et

peu performants.

Ils le sont beaucoup moins avec la réduction du nombre de soignants dans le réseau public de la santé, comme les médecins, les spécialistes, les infirmiers, les préposés aux bénéficiaires et le personnel d'entretien, et la fermeture de lits dans les hôpitaux et CHSLD. Quand on se retrouve en première ligne avec un proche malade ou pour soi, on veut être soigné. Quand on entre à l'hôpital, on craint de plus en plus d'être contaminés par diverses bactéries, notamment des maladies nosocomiales.

Faut-il vraiment passer au bistouri jusqu'au budget des soins directs aux patients, leur disponibilité et leur qualité? En d'autres termes, faut-il aller jusqu'à couper dans la salubrité et l'entretien des installations et dans le personnel soignant et d'entretien qui sont à la base d'une bonne qualité des soins? Poser la question, c'est déjà un peu y répondre.

Et l'avenir ne s'annonce pas rose. Le gouvernement de Stephen Harper a spécifié, à la suite de l'expiration de l'accord fédéral-provincial sur la santé, en 2011, que les transferts vont croître de 6% par année jusqu'en 2017 et que, par la suite, ils seront liés à la croissance économique et à l'inflation. Selon l'ancien premier ministre du Québec, Jean Charest, cela amènera des transferts autour de 4%. Ce sera insuffisant pour combler les besoins.

## IDÉES

## Les ratés d'Obama et du Tea Party

HUBERT VILLENEUVE

Docteur en histoire, Université McGill

Les récents événements de Ferguson, venus remettre à l'avant-plan les problèmes structurels affligant les minorités visibles aux États-Unis, ont largement occulté l'attention internationale portée aux élections de mi-mandat qui auront lieu le 4 novembre prochain. Celles-ci, mettant en jeu les 435 sièges à la Chambre des représentants et les tiers de ceux au Sénat (33 sur 100), vont toutefois prendre une place de plus en plus importante dans l'actualité au cours des dix prochaines semaines. À cette étape de la saison politique, deux observations s'imposent.

En premier lieu, notons que la conjoncture semble défavorable au Parti démocrate, qui demeurera sans doute minoritaire à la Chambre des représentants, et dont la courte majorité au Sénat est menacée par le fait qu'il détient neuf des douze sièges présentement en ballottage susceptibles de changer de camp (une perte nette de six sièges le mettrait en minorité). De même, bien que les enjeux locaux aient davantage d'importance lors des scrutins de mi-mandat que lors des présidentielles, la conjoncture nationale et internationale ne lui est pas favorable.

Certes, avec une croissance modeste mais stable, et un taux de chômage demeurant à un peu plus de 6% depuis le printemps, la situation économique est même meilleure qu'au moment de la réélection de Barack Obama en 2012. Aussi, selon une étude effectuée par l'agence du budget du Congrès, plus de 36 millions de gens bénéficieront d'une forme ou une autre d'assurance maladie sous le nouveau régime («Obamacare») lors des prochaines élections de 2016, compliquant la tâche des forces qui plaideront alors pour sa révocation.

## Insatisfaction

Le gouvernement Obama demeure toutefois aux prises avec un taux d'insatisfaction dépassant les 50%, et plus particulièrement avec l'insatisfaction constante de deux électeurs indépendants sur trois. La mise en place chaotique de l'Obamacare en début d'année, les critiques continues à son endroit et la récente décision d'une cour d'appel de Washington concluant à une erreur dans la rédaction de la loi contribuent à maintenir son impopularité auprès de la moitié du public américain. En politique étrangère, les crises de Gaza, d'Ukraine et d'Irak/Syrie ont renforcé l'image, aisément véhiculée par les médias conservateurs, et plus récemment par Hillary Clinton préparant sa campagne présidentielle de 2016, d'une présidence demeurant en mode réactif et facilement prise au dépourvu. Ces éléments contraignent déjà nombre de candidats démocrates à se distancer d'Obama.

Difficile, la course pour le Sénat l'est encore davantage pour les démocrates en raison de l'autre fait majeur de ce cycle électoral: l'échec presque complet du Tea Party à imposer ses candidatures lors des primaires républicaines,



MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le haut taux d'insatisfaction (plus de 50%) de la population américaine à l'égard du gouvernement de Barack Obama est un des éléments qui risquent de défavoriser les démocrates aux prochaines élections de mi-mandat.

ce qui contraste avec les situations de 2010 et 2012. Ce phénomène est d'autant plus notable que les candidatures se réclamant du conservatisme populiste du Tea Party bénéficiaient cette année d'un financement relativement bien structuré par des comités d'action politiques tels le Senate Conservative Fund ou Freedom-Works for America.

Contrairement à la Chambre des représentants, où le leader de la majorité républicaine Eric Cantor a subi une défaite-surprise en juin aux mains d'un «Tea Partier», le cycle électoral de 2014 demeure sans faute pour l'establishment républicain au Sénat dirigé par Mitch McConnell, lui-même victorieux de son opposant populiste lors des primaires républicaines du Kentucky. Malgré certaines victoires plus serrées (Pat Roberts au Kansas, ou Thad Cochran au Mississippi), aucun sénateur républicain sortant n'a été défait lors d'une primaire, une première depuis 2008 et une surprise pour nombre d'observateurs.

## Centre de gravité

Le Parti démocrate se voit ainsi privé de l'un des avantages dont il bénéficia lors des deux derniers cycles électoraux, alors qu'il faisait

face à des candidatures sénatoriales controversées et peu expérimentées liées au Tea Party telles Sharron Angle (Nevada), Christine O'Donnell (Delaware) ou Richard Mourdock (Indiana), qui avaient précédemment défait, lors de primaires, des politiciens associés à l'establishment républicain. Ces candidatures du Tea Party n'avaient pas seulement garanti aux démocrates des victoires qui auraient été autrement improbables, mais avaient nuï aux campagnes nationales républicaines par les controverses qu'elles causèrent.

Si cet échec du Tea Party témoigne certes d'un certain pragmatisme de l'électorat républicain, il illustre aussi le déplacement continu du centre de gravité de leur parti vers la droite, phénomène que les enquêtes d'opinion confirment depuis quelques années sur l'ensemble des enjeux chers aux républicains, quoique l'importance des questions morales tende à décliner, nonobstant la présence médiatisée d'une Sarah Palin. Dans la mesure où l'ensemble des candidats républicains ont désormais plus ou moins intégré la rhétorique du Tea Party, la dichotomie «establishment contre populistes» est peut-être moins pertinente qu'auparavant.

À long terme, les questionnements auxquels

fait face le Parti républicain demeurent. Le durcissement de son idéologie anti-étatiste et sa fixation continue sur la question de l'immigration illégale risquent de lui aliéner durablement les segments de l'électorat dont la croissance est la plus soutenue (notamment les minorités asiatiques et hispanophones), alors que diminue d'un recensement à l'autre sa propre base démographique blanche et plus âgée. A court terme, toutefois, les revers électoraux du Tea Party dans le présent cycle électoral favorisent le Parti républicain, dont l'électorat demeure par ailleurs plus mobilisé et, comme c'est généralement le cas, davantage susceptible de participer au scrutin de mi-mandat que celui du Parti démocrate.

En somme, les effets combinés de l'insatisfaction populaire envers le gouvernement Obama et la déconfiture du Tea Party pourraient fort bien causer au Parti démocrate la perte de sa majorité au Sénat. Le contrôle républicain dans les deux chambres du Congrès, ou même le maintien d'une courte majorité démocrate au Sénat, condamnerait la fin de la présidence Obama à une impotence politique semblable à celle qui affligea son prédécesseur George W. Bush durant la période 2006-2008.

## Peut-on encore dire « nous » ?

MATHIEU BÉLISLE

Professeur au Collège Jean-de-Brébeuf

Nous vivons dans une société d'affranchis, où chacun doit d'abord apprendre à se penser en individu plutôt qu'en homme social. Les liens avec les autres doivent être envisagés non pas comme étant hérités ou reçus mais comme pouvant faire l'objet d'un choix et donc aussi, d'un refus. Ce sont de telles exigences qui rendent l'identité moderne si embarrassante, ainsi que Vincent Descombes le constate dans *Les embarras de l'identité* (Gallimard, 2013), et qui font du sujet moderne une construction plus complexe (et aussi plus fragile) que le sujet du monde ancien.

Car en même temps que nous faisons partie d'un groupe, vivons en couple et exerçons un métier «utile» pour la société, en même temps que nous participons à la vie citoyenne, ne serait-ce que par l'exercice de notre droit de vote et par le versement de nos impôts, nous devons nous persuader que nos liens avec les autres relèvent d'une libre association à laquelle il serait possible de mettre fin: je suis de tel pays parce que je l'ai voulu, mais je pourrais très bien m'établir ailleurs; je vis avec tel homme ou telle femme, mais je

pourrais très bien me séparer de lui ou d'elle et partager ma vie avec quelqu'un d'autre; j'occupe tel emploi, mais rien ne m'empêcherait de poursuivre une autre carrière; j'ai tels amis, mais je pourrais très bien rompre avec eux et nouer d'autres liens, etc.

Bref, nous devons inscrire notre identité sous le signe de la mobilité et de la pluralité, quand bien même celles-ci ne demeureraient jamais que potentielles. La communauté dans laquelle nous vivons est donc une communauté par défaut, le résultat d'un amalgame d'individus qui sont appelés «malgré eux» à vivre ensemble.

## Volonté commune

Dans un tel contexte, on peut se demander s'il est encore possible de dire «nous» et si le «nous» que nous employons peut encore être porteur d'un contenu identitaire. Le problème du «nous» est qu'il n'équivaut pas, comme on pourrait le penser, à la somme des «je» réunis. En réalité, c'est toujours un «je», et un «je» seul, qui dit «nous» et prend la parole au nom d'un groupe. Le «nous» n'inclut bien souvent ceux qui s'y identifient que de manière indirecte et lointaine, comme lorsqu'on entend dire que «nous» avons repoussé les Américains en 1812 ou alors que «nous» avons battu les Bruins de Boston en sept parties.

## DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages d'un des derniers numéros de leur publication. Cette semaine, un texte du dernier numéro de la revue *L'Inconvénient* (été 2014).



En somme, si nous savons à peu près toujours qui est représenté par le «je», il n'en va pas de même du «nous», dont l'origine, les propriétés et la portée sont sujettes à débat, si bien qu'on peut aller jusqu'à douter de son existence. «Who is society?» demandait Margaret Thatcher. *There is no such thing as society. There are individual men and women and there are families.* Le recours au «nous» exige une conscience, une volonté commune. Il exige aussi quelque chose comme un mouvement de confiance: celle d'un sujet qui ose parler au nom de ses semblables, et plus encore celle de ses semblables, qui acceptent d'être représentés, contenus dans ce «nous» qui ne vient pas d'eux, mais qui veut parler à leur place.

Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que cette conscience,

des aspirations du peuple.

## Multiculturalisme

Les philosophes et les sociologues ne sont pas en reste, eux qui doivent apprendre à démêler les «nous» exclusifs qui s'affrontent, ceux des groupes de pression et des corporations, ceux des minorités et des majorités, pour leur opposer un «nous» véritablement inclusif. Les historiens ont quant à eux la tâche difficile d'établir des voies de passage entre le «nous» des sociétés modernes, plurielles et souvent morcelées, et le «nous» historique qui, qu'on le veuille ou non, se trouve toujours enraciné dans le destin et la conscience de groupes particuliers.

La solution prônée depuis un demi-siècle par les démocraties libérales a consisté pour l'essentiel à établir des règles visant à assurer la cohabitation pacifique et égalitaire des individus et des communautés au sein d'un même ensemble. Il n'est pas inutile de rappeler que les modèles d'inspiration pluraliste, notamment le multiculturalisme, se sont progressivement imposés, dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, comme des solutions à l'identification fanatique s'appuyant sur une définition étroite du «nous». Il s'agissait

alors d'opposer aux idéologies du ressentiment et de la supériorité, bref à toutes les idéologies prônant le refus de la différence, des conceptions du vivre-ensemble capables d'assurer l'établissement de relations fondées sur la tolérance.

Quoi qu'on en pense, ces modèles d'intégration n'ont pas trop mal réussi, ils ont du moins fait mieux que les idéologies qu'ils étaient appelés à remplacer. La remontée récente du discours identitaire et des manifestations d'intolérance qui l'ont accompagnée en Occident nous invitent cependant à réfléchir sur la capacité du multiculturalisme et du pluralisme «radical» qui l'accompagne d'assurer, sur la longue durée, la cohésion et le développement de nos sociétés. Descombes nous invite à prendre conscience des limites de telles conceptions qui, en exerçant sur les individus la contrainte la plus faible possible et en se contentant d'une adhésion minimale, négligent une réalité toute simple, à savoir: que chaque société, qu'elle soit ancienne ou moderne, doit pouvoir se représenter elle-même comme à la fois fermée et ouverte, à défaut de quoi l'emploi du «nous» est sans objet.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com).

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfali (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre), information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphanie Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Ju Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (reporters), Gerald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Polle-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappi, Benoît Munger, Philippe Papineau et Genevieve Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); La Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Édith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, An Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormie, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Genevieve O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptable), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furuy et Véronique Page.

## ACTUALITÉS

## UNIVERSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

l'université, les étudiants les plus âgés (plus de 25 ans) sont aussi parmi les plus touchés en cas de hausse. «*Au Québec, on a beaucoup de ces étudiants-là, fait remarquer M. Doray. Et dans les années 1990, on le voit, beaucoup d'entre eux ont décidé d'arrêter leurs études après la hausse des droits de scolarité.*»

L'impact des droits de scolarité varie même selon le groupe linguistique. «*En moyenne, chaque hausse de 1000 \$ réduit de 10 % les chances d'accéder à l'université chez les francophones du Québec et de 28 % chez les francophones de l'Ontario*», nous disent les chercheurs. En revanche, les anglophones des deux provinces ne semblent pas particulièrement touchés par une augmentation de la facture étudiante. Pourquoi? «*Parce qu'ils sont mieux nantis ou parce que l'expérience collective, la culture de l'université est plus importante, donc ils seraient prêts à investir davantage, mais on ne sait pas si leur endettement les pousse à abandonner leurs études davantage*», avance M. Doray.

## Des économistes ont tort

«*Sur le plan du débat public, notre recherche montre clairement que penser que l'augmentation des droits de scolarité n'a pas d'effet sur l'accès est une idée qui relève de l'ordre de la*

*croissance*», écrivent les chercheurs.

Certains économistes étaient pourtant arrivés à cette conclusion en voyant que le Québec connaît un taux de fréquentation universitaire moyen alors que ses droits de scolarité sont pourtant parmi les plus bas, tandis qu'en Ontario, la fréquentation est très grande même si les droits de scolarité sont parmi les plus élevés.

Trop facile, rétorque Pierre Doray. «*En faisant cela, on en reste à des généralités et on ne tient pas compte des autres facteurs qui interviennent et qui différencient les deux provinces.*»

Premièrement, l'immigration est un facteur qui peut venir fausser cette corrélation faite par certains. Car les immigrants choisissent davantage l'Ontario que le Québec, et cela se reflète dans la population étudiante. Or, pour ces immigrants, qui au Canada sont largement sélectionnés sur la base de leurs diplômes de leurs qualifications, le prix des études est moins un frein.

Deuxièmement: en Ontario, la croissance des effectifs universitaires suit la croissance du poids générationnel. Or, les jeunes de la tranche d'âge 18-24 ans sont proportionnellement plus nombreux en Ontario. Au Québec, le poids de cette génération a diminué dans le temps, et les universités sont allées recruter en grande proportion d'autres étudiants, notamment des plus âgés ou ceux dont les parents n'ont pas fréquenté l'université (première génération). Ils sont plus difficiles à recruter, et cela peut expliquer le taux de fréquentation moyen, explique Pierre Doray, rappelant que les droits

de scolarité ne sont pas le seul facteur qui influe sur l'accès.

## Une étude inédite

D'où l'intérêt des chercheurs d'étudier l'impact d'une hausse sur plusieurs catégories de personnes, ce qui apparaît d'ailleurs comme inédit. Ceux-ci ont bien pris soin de différencier les immigrants, qui n'avaient pas habité ou fait leurs études dans l'une des deux provinces, pour mieux mesurer l'impact réel des politiques publiques, comme la hausse des droits de scolarité.

Leurs analyses ont également tenu compte du boom de fréquentation engendré par la démocratisation de l'éducation pendant les années 1960 et la Révolution tranquille, qui n'est pas nécessairement lié au coût des études. L'originalité de l'étude des chercheurs tient à son caractère historique et longitudinal (les données couvrent une période de 65 ans). Plus la «fenêtre» d'observation est grande, plus il est possible d'évaluer le poids réel d'une hausse, d'une diminution ou d'un gel des droits de scolarité en fonction des autres déterminants.

En outre, selon ces chercheurs, les résultats de l'étude montrent clairement que la hausse des droits de scolarité est une avenue qui doit être écartée pour mieux financer les universités. «*D'autres outils plus simples et équitables devraient être explorés. Par exemple, un système d'imposition réellement progressif*», croient-ils.

Le Devoir

## PHILOSOPHIE

SUITE DE LA PAGE 1

économiquement intéressées.

Le présent fait apparaître de drôles de travers, que la philosophie, s'immisçant un peu plus dans les discours publics, les champs d'expertise ou les lieux où on ne l'attend pas, pourrait aider à mieux mettre au jour et à contourner, croit Frédéric Bouchard, qui vient de prendre la barre de la toute nouvelle chaire Ésope en philosophie de l'Université de Montréal. L'espace voit le jour en cette rentrée 2014 dans la foulée d'un don anonyme substantiel fait au département de philosophie de l'institution avec comme seule contrainte qu'il serve à stimuler l'étude et la recherche philosophique dans le cadre d'une chaire nommée en mémoire, étrangement, d'Ésope, écrivain grec, plutôt que philosophe. Il a vécu en 620 avant notre ère. Il est le père de la fable comme genre littéraire.

«*La philosophie, depuis les Grecs, nous met en garde contre les apparences, contre le premier niveau d'apparence des choses*, dit M. Bouchard, rencontré dans le décor oscillant entre suranné et classicisme d'un bureau d'université. *Elle nous aide à ne pas tomber dans le panneau*», et peut, du coup, être utile pour comprendre une époque, un présent qui ne manque pas d'en faire apparaître autant sur les nouveaux chemins de la connaissance que dans les discours publics portant autant sur les finances publiques, l'exploitation des gaz de schiste, la protection des bélugas, les intrusions dans la vie privée. Alouette.

## Nébuleuses et manipulations

Les pièges à penseurs, consommateurs, internautes, citoyens, militants, commentateurs sont aujourd'hui nombreux, croit le philosophe, et prennent forcément plusieurs formes: celle des algorithmes décisionnels, à titre d'exemple, ces formules mathématiques nébuleuses qui discriminent l'information et guident nos choix. Ce sont eux qui sondent discrètement nos clics pour faire apparaître la bonne publicité sur une page Facebook, qui organisent les choix de réponse de Google ou structurent l'info accrochée sur un fil Twitter. Ce sont aussi eux qui invitent, selon lui, à nous rappeler «*qu'il faut toujours s'inquiéter de ce qui essaye de restreindre ce à quoi nous sommes exposés*».

L'écologie offre d'autres écueils, nourris entre autres par l'urgence et l'incertitude de certains enjeux, qui, selon M. Bouchard, justifie dans le discours public tous les moyens, face à l'urgence, et surtout l'arrondissement de quelques coins. «*Face aux changements climatiques, l'aspect politique et idéologique prend le dessus face à l'urgence, avec à la clé des démarches incomplètes, des faits et des conséquences volontairement occultés qu'une démarche philosophique peut aider à éclairer*».

L'arme, intellectuelle, serait redoutable, en amenant ceux qui s'y frottent à «*développer un système immunitaire par rapport à la connaissance*», pour-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Frédéric Bouchard, premier titulaire de la chaire Ésope en philosophie de l'Université de Montréal

suit le titulaire de la chaire Ésope, qui voit dans la philosophie des sciences une façon de contextualiser la démarche scientifique pour mieux apprécier les fruits qu'elle a à nous donner, de moins les craindre, mais également de distinguer les enjeux réellement scientifiques de ceux qui sont seulement politiques. «*La philosophie permet aussi de mettre le présent en perspective, de prendre ce recul nécessaire pour voir les contours des panneaux qu'on dresse devant nous dans l'espoir de nous y voir tomber. Nos choix, par la suite, sont faits en connaissance de cause.*»

## Mode interrogatif

Le jeune professeur, qui est sorti de la Duke University il y a dix ans avec son doctorat, estime que «*toute connaissance homogène, toute concentration d'opinions similaires*», sur une page Facebook, comme ailleurs, «*sans être suspecte, devrait toujours mettre l'humain en mode interrogatif*». Et il compte d'ailleurs, avec la chaire qu'il dirige désormais, contribuer à la chose en posant son regard dans les prochains mois sur les nombreuses variantes des définitions de la biodiversité dans les discours public, scientifique, politique, afin de comprendre ce qu'elles incorporent et ce qu'elles excluent. Il souhaite aussi se pencher sur les bases rationnelles permettant de définir, de reconnaître et d'évaluer les experts ou encore sur le concept d'individu, dans une perspective biologique plutôt que politique.

Mais surtout, il va le faire en menant malgré lui une certaine résistance, en alimentant cette branche de la connaissance qui est souvent crainte et qui n'est «*pas très encouragée par les dif-*

*férentes formes d'autorités auxquelles nous sommes soumis*», dit-il. «*La philo, en réfléchissant sur la démarche du pouvoir, peut le soutenir, certes, mais elle peut également le remettre en question*». Elle est aussi perçue comme un risque par ceux qui souhaitent imposer leurs vues, puisqu'elle donne aux individus des moyens «*de s'affranchir des discours qu'on essaye de leur imposer*», et ce, en donnant à un présent en mutation une bonne raison de faire de ce pan de la connaissance une chose un peu plus influente et dominante. Paradoxalement.

Le Devoir

## Frédéric Bouchard en 5 dates

**2004**: Obtient son doctorat en philosophie à la Duke University.

**2005**: Devient professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

**2005**: Reçoit une bourse pour étudier le rôle des généralisations et des tendances en épistémologie de la théorie de l'évolution.

**2014**: Est élu président de l'Association canadienne de philosophie.

**2014**: Est nommé premier titulaire de la Chaire Ésope en philosophie de l'Université de Montréal.

## FFM

SUITE DE LA PAGE 1

rempoorté lundi soir à l'unanimité du jury le Grand Prix des Amériques. Ce film sans concessions a reçu aussi les faveurs du public, lequel lui a décerné le prix Glauber Rocha pour le meilleur film d'Amérique latine.

Autre grande lauréate: la gentille chronique de village nipponne *Cap Nostalgie* d'Izuru Narushima donnant la vedette à la grande star Sayuri Yoshinaga (également productrice), présente à Montréal, rayonnante dans son kimono et manifestement ravie par ses lauriers. À *Cap Nostalgie*, le Grand Prix du jury, comme le lauréat du jury océanien. Décidément, le Japon a eu la cote en compétition, car *The Light Shines Only There* de Mipo O, film sur l'angoisse de vivre sans tra-

vail et sur l'amour rédempteur, fut coiffé du prix de la mise en scène. Assez pour enchanter la myriade de photographes nippons en tenue de soirée, qui semblaient se sentir à Cannes.

Le jury, dirigé par l'acteur et cinéaste italien Sergio Castellitto, eut à juger des films de demi-valeurs, parfois méritants, mais aucun d'entre eux n'aura créé le coup de cœur et l'onde de choc chez les festivaliers.

Côté acteurs, Yao Anlian, qui campait l'homme d'affaires chinois étranglé par la mondialisation dans *Le patron de l'usine*, de Zhang Wei, a reçu le prix d'interprétation masculine. Son pendant féminin revint à Rachael Blake et Lucie Debay pour leurs rôles respectifs de mère porteuse et de mère adoptive dans *Melody* du Belge Bernard Bellefroid, ouvrant sur la complexité des liens créés dans ce type de situation.

Le vétéran italien Pupi Avati repart avec le

prix du scénario pour son film *Un ragazzo d'Oro*, ouvrant sur un rapport père-fils en rédemption quasi christique. *The Chambermaid* Lynn de l'Allemand Ingo Haeb, servi par des beaux cadrages et une caméra élégante, a reçu, mérite, le prix de la meilleure contribution artistique; film également primé par la FIPRESCI (critique internationale).

C'est *Travelator*, du cinéaste Serbe Dusan Milic, qui recote le laurier de l'innovation, pour ses mises en abyme d'une Serbie en ruine et des mirages de Las Vegas avec pénétration dans les jeux vidéo. Parmi les oubliés pourtant: un long métrage vraiment réussi comme *Perro Guardian* des Péruviens Bacha Caravedo et Chinon Higashionna. A chacun son palmarès et celui-ci ne saurait plaire à tous. Les courts métrages étaient mieux. Le délicieux *Chum*, de l'Islandais Jörundur Ragnarsson, a remporté le premier prix, l'initiatique *Bad Hunter* du Belge

## CONQUÊTE

SUITE DE LA PAGE 1

la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'ambassadeur de France à Ottawa a «*informé Paris que la venue du traité ne serait pas bienvenue au Canada*», a-t-il déclaré. Selon cet ancien ministre des Affaires culturelles du Parti québécois qui a multiplié les voyages à Paris pour faire venir le document au Musée de la civilisation de Québec, cette exposition entraine en contradiction avec la politique de commémoration du gouvernement fédéral qui ne souhaitait pas rappeler cet épisode douloureux de l'histoire du Québec. Ottawa avait plutôt choisi de célébrer le 200<sup>e</sup> anniversaire de la guerre anglo-américaine de 1812-1813.

A Ottawa, malgré les pressions du consul général de France à Québec, Nicolas Chibaëff, l'ambassadeur français Philippe Zeller aurait fait «*tout son possible*» pour s'opposer à la venue du traité, nous a-t-on confirmé à Paris. Il aura d'ailleurs fallu attendre des mois pour obtenir la décision définitive des archives du Quai d'Orsay, seul dépositaire du traité. «*Il y a certainement eu des pressions d'Ottawa*», nous dit-on à Paris, car Ottawa craignait que cette exposition, alors que le PQ était toujours au pouvoir, ne ravive les sentiments nationalistes.

À l'ambassade de France à Ottawa, on se contente d'évoquer un conflit d'agenda. L'ambassadeur souhaitait, dit-on, que la venue du traité (qui a aussi permis à la France de conserver Saint-Pierre et Miquelon) ne coïncide pas avec la visite du président François Hollande à la fin octobre. De son côté, le porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères affirme qu'il «*n'a pas été impliqué dans des discussions avec les autorités françaises à ce sujet*».

## La copie anglaise refusée

Pourtant, dès septembre 2012, le Musée canadien des civilisations à Ottawa (rebaptisé Musée canadien de l'histoire) a rejeté les propositions qui lui ont été faites d'exposer ce document fondateur du Canada. À l'époque, l'historien américain Donald C. Carleton Jr préparait la venue de la copie britannique du traité de Paris à l'Old State House de Boston. Son objectif était de rappeler que l'élimination de la menace française au Canada avait fortement contribué à accélérer l'indépendance des États-Unis, ceux-ci n'ayant plus besoin des Britanniques pour se défendre. Carleton s'est naturellement tourné vers les institutions fédérales canadiennes pour faire venir le document au Canada. Après quelques contacts, il s'est buté à une fin de non-recevoir. Le 6 septembre 2012, la directrice du «*développement créatif et apprentissage*» du musée, Lisa Leblanc, informa l'historien que le musée n'envisageait aucune «*exposition d'envergure*» sur le traité.

Le lendemain, Donald C. Carleton confiait à l'historien québécois Jocelyn Létourneau avoir été «*naïf*». Il se disait totalement «*déconcerté par la façon dont l'anniversaire de 1763 est, ou plutôt n'est pas, pris en considération par les institutions canadiennes*».

Contactée par *Le Devoir*, Patricia Lynch, du Musée canadien de l'histoire, soutient que si la proposition de Donald C. Carleton a été rejetée, c'est parce que «*les dates ne correspondaient pas pour nous*». L'attachée de presse affirme aussi que le musée a «*fait des démarches auprès du ministère [français] de la Défense, ainsi que les Affaires étrangères de la France, pour l'emprunter [le traité]*». Or, la direction des archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères n'a jamais reçu de demande officielle.

Après deux ans de querelles diplomatiques larvées, le traité sera finalement exposé au Musée de la civilisation de Québec où, compte tenu des conditions de conservation exigeantes, il ne devait être vu que par petits groupes et sur réservation. Mais la demande populaire a obligé le musée à ouvrir la visite plus largement. «*Dans l'inconscient collectif, la Conquête demeure quelque chose d'extrêmement important*», affirme le directeur général, Michel Côté.

Pour Denis Vaugois, l'attitude du gouvernement fédéral demeure inacceptable. «*Harper ne voulait rien savoir de 1763 ni raviver ces souvenirs qui évoquent la cession du Canada*, dit-il. *C'est incroyable! Le Canada est pourtant né de ce document qui marque le début de la colonisation britannique. Pourquoi a-t-on si peur de le rappeler?*»

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)